



100 FCFA

www.adiac-congo.com

N°1810 MARDI 27 AOÛT 2013

TRI NATIONAL DE LA SANGHA

Des microprojets en faveur des populations du nord-Congo

Le Fonds de développement local vient de sélectionner, dans le cadre de la conservation des forêts du Tri national de la Sangha, 500 microprojets dont soixante recensés pour les communautés du Nord-Congo. Cette présélection, la deuxième du genre après celle intervenue récemment au Cameroun, vise à améliorer les conditions de vie des populations vivant à l'intérieur de ce Tri-National. La mise en œuvre de ces projets s'inscrit dans le cadre du Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo, en rapport avec le plan de convergence de la Commission des forêts d'Afrique centrale (Comifac).

Page 2

CAN DE HANDBALL CADETTES

Le Congo sur la bonne voie pour la conquête de l'or

Après trois victoires remportées successivement devant le Sénégal, la Guinée et la République démocratique du Congo, les cadettes congolaises ont obtenu, tout comme leurs homologues sénégalaises, leur qualification pour les demi-finales prévues demain. Celles-ci opposeront le Congo, premier du groupe B à la Tunisie tandis que le Sénégal, deuxième, affrontera la formation angolaise tenante du titre.

Le parcours sans faute des Congolaises, depuis l'entame de cette huitième édition du championnat d'Afrique des Nations, les prépare à se hisser sur la plus haute marche du podium, pourvu qu'elles ne craquent pas devant la Tunisie et l'Angola considéré, depuis toujours, comme la bête noire des Diables rouges dans cette discipline.

Page 16

ÉDITORIAL

Gare !

Page 2

Mise en examen de Norbert Dabira Aimé Emmanuel Yoka dénonce des relents colonialistes



Le ministre congolais de la Justice et des droits humains, Aimé Emmanuel Yoka, a dénoncé hier « un acharnement politique, une agression permanente et systématique aux relents colonialistes » en réaction à la mise en examen par la justice française du général Norbert Dabira dans l'affaire dite des « disparus du beach de Brazzaville ».

Il s'exprimait ainsi au cours d'une conférence de presse en compagnie du conseiller juridique du président de la République, Laurent Tengu et du Secrétaire général des Affaires étrangères, Cyprien Sylvestre Mamina.

Avant l'échange avec les journalistes, Aimé Emmanuel Yoka a donné lecture d'un mémoire de 15 pages qui retrace la genèse de l'affaire, les démarches de la justice française, ainsi que les conclusions du procès organisé au Congo en 2005. Il a insisté sur la notion de l'autorité de la chose jugée disant, en définitive, qu'au plan strictement juridique « le maintien de la procédure de Meaux en France ne se justifie pas ».

Page 8

DÉVELOPPEMENT

Loutété doté d'une radio rurale

Afin d'appuyer la relance de la production agricole nationale par une politique de communication adéquate, le gouvernement congolais a procédé au lancement d'une nouvelle radio rurale à Loutété, dans le département de la Bouenza.

Cette station, installée après celles de Brazzaville, Owando et Étoumbi, émet sur la 89.3 FM et couvre un rayon de 40 à 50 kilomètres selon le relief.

Lors de sa mise en service, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, a invité ses animateurs à confectionner des programmes qui favoriseront effectivement le développement rural dans cette contrée.

Page 3



Le siège de la radio rurale de Loutété

ÉDITORIAL

Gare !

L'avertissement lancé depuis Brazzaville est clair : si la France s'avance sur la voie sans issue où elle s'est engagée en poursuivant de façon totalement illégale le général Norbert Dabira, elle devra répondre de l'atteinte ainsi portée aux principes fondamentaux du droit international. Et quels que soient les arguments qu'elle avance pour justifier la position de ses juges, elle sera désavouée sur le terrain même dont elle a fait l'un des piliers de sa diplomatie, à savoir le respect universel de l'État de droit.

Tel est, en substance, le message très clair que l'une des plus hautes autorités du Congo, le ministre d'État Emmanuel Yoka, a délivré hier devant la presse. Usant de mots forts et dépourvus de toute ambiguïté, le Garde des sceaux, qui est un expert reconnu dans le domaine judiciaire, n'a pas pris des gants pour flétrir le comportement de la justice française. Il a dit de façon nette que l'affaire Dabira est une affaire d'État et qu'elle sera traitée comme telle par la République du Congo.

Cette réaction, les lecteurs des Dépêches de Brazzaville le savent bien, était non seulement prévisible, mais nécessaire dans la mesure où l'interpellation du général congolais constitue une atteinte grave à l'indépendance de notre pays. Révélant de façon crue le mépris dans lequel l'appareil judiciaire français tient la justice des Nations africaines, l'interpellation de Norbert Dabira est perçue, à Brazzaville, mais également dans toutes les capitales africaines, comme la ligne rouge qu'il ne fallait pas franchir. Elle constitue en quelque sorte, et quoi que l'on dise à Paris pour tenter de sortir de l'ornière, un « casus belli » qui risque de laisser des traces profondes dans les relations entre l'Afrique et la France.

La blessure ainsi creusée est d'autant plus profonde que le Congo a jeté, dans les derniers mois, tout son poids dans la balance pour aider à la gestion pacifique des crises en Centrafrique et en République Démocratique du Congo. Une intervention saluée comme il se doit par la France qui, l'intervention coûteuse au Mali aidant, sait mieux que quiconque combien est précieuse l'action de Brazzaville en faveur de la paix.

Gare donc au retour de flamme ! Il pourrait se révéler destructeur.

Les Dépêches de Brazzaville

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.adiac-congo.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

VIE DES PARTIS

Quatre milliards FCFA pour la construction du siège du PCT

Le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a procédé le 25 août à la pose de la première pierre des travaux de construction du siège du parti en présence du président-directeur général de l'entreprise chinoise chargée des travaux de cet immeuble.

Il s'agit d'un édifice de cinq niveaux comprenant cinquante bureaux, une grande salle de conférences, des salles annexes de réunion et de stockage du matériel de bureau et informatique, ainsi que de deux ascenseurs d'une capacité de dix personnes chacun. La durée des travaux est estimée à seize mois, pour un coût global de plus de quatre milliards FCFA. À ce jour, a dit le secrétaire permanent à l'économie et du patrimoine du PCT, Auguste-Denis Gokana, la collecte spéciale organisée a permis de réunir plus d'un milliard FCFA. Dans son mot de circonstance, le secrétaire général de l'organisation politique a exhorté les indécis et autres hésitants à suivre l'exemple des mem-



Pierre Ngolo posant la première pierre créée le 25 février 2012, devait s'achever le 25 mai de la même année. Un retard que le secrétaire général du PCT a justifié, entre autres, par le drame du 4 mars.

L'orateur a salué, par ailleurs, la détermination de toutes les fédérations du parti et l'engouement des cadres, militants et sympathisants pour l'opération de collecte des fonds destinés aux travaux de construction du siège.

Roger Ngombé

bres engagés qui ont participé généreusement à la collecte afin de doter le parti d'un siège digne de sa représentativité nationale. Il a indiqué que cette opération se poursuivrait jusqu'à décembre 2014, date de l'inauguration de l'immeuble. Les noms des cent premiers contributeurs ainsi que ceux des vingt-cinq grands contributeurs seront inscrits au fronton du futur édifice.

Le bouclage de la collecte, commen-

SANGHA

500 microprojets sélectionnés pour la conservation des forêts

Les différentes parties prenantes étaient en conclave, le 23 août à Pokola, dans le département de la Sangha. Les projets retenus sont financés par le Fond de développement local (FDL).

Cette deuxième phase intervient après celle tenue du 13 au 19 août à Yokadouma au Cameroun dans le cadre du trinational de la San-

gha (TNS), une initiative qui regroupe les trois régions frontalières du Cameroun, de RCA et du Congo. Celles-ci ont, en commun, la gestion de la rivière Sangha.

Au nombre des 500 microprojets sélectionnés figurent des petits projets dont plus de soixante ont été recensés par les communautés du Nord-Congo. Ces projets

concernent les domaines social et communautaire et le renforcement des capacités et leur mise en œuvre vise l'amélioration des conditions de vie des mêmes populations du Nord-Congo et du paysage TNS en vue de la conservation des forêts. La mise en œuvre de ces projets se fera à travers le Programme d'appui à la conservation des écosystèmes du Bassin du Congo (Pacebco) qui accompagne la Commission des forêts de l'Afrique centrale (Comifac). Pour arriver à cette présélection, plusieurs critères ont été pris en ligne de compte par la commission de présélection : la faisabilité, le financement et la pérennisation. L'atelier organisé en avril, à Pokola, avait la charge de préparer l'opération de sélection et d'appuyer les communautés dans le montage et la rédaction des microprojets.

Firmin Oyé



Les experts en pleine session

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignat, Brice Tsébé, Iri Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moundélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

DÉVELOPPEMENT RURAL

La radio rurale ouvre une antenne à Loutété

Le jeu valant la chandelle, le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Rigobert Maboundou, a effectué le déplacement de Loutété (Bouenza), le 24 août, pour lancer la radio rurale de la localité. Ce média devrait aider cette communauté urbaine d'environ 19 000 habitants et ses environs à échanger sur des problématiques diverses liées au développement agricole.

Quatrième radio rurale en service dans le pays, après celles de Brazzaville, Owando, et Étoumbi, la station de Loutété a été financée dans le cadre du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP). Sa mise en place a nécessité un investissement total d'un peu plus de 80 millions FCFA, dont 45 millions FCFA consacrés à la construction du logement du chef de station et à la réhabilitation de l'ancien bâtiment des postes et télécommunications affecté désormais à la radio.

Les équipements ont été présentés au public par le coordonnateur du PDARP, Isidore Ondoki. Ils comprennent notamment un émetteur FM à larges bandes de 87 à 108 Mégahertz avec une puissance de sortie de 500 watts,

une table de mixage et un ordinateur doté d'un disque dur d'environ 500 gigabits, installés dans un studio moderne. Leur coût est estimé à environ 38 millions FCFA, matériels et mobiliers de bureau compris, ainsi que des motos pour le déplacement des reporters. À Loutété la radio émet en fréquence modulée sur 89.3 FM sur un rayon de 40 à 50 kilomètres, couvrant ainsi Loutété, Mfouati et leurs environs.

Le ministre précise les missions de la radio rurale

Pour le gouvernement congolais qui finance le PDARP en partenariat avec la Banque mondiale, il est question de s'arrimer à l'exigence moderne de communication. « Dans le monde du XXI^e siècle, il n'est pas possible de travailler si l'on n'a pas d'informations. Nous avons reçu mission de combiner la montée en puissance du secteur agricole à la maîtrise de l'information agropastorale », a martelé le ministre de l'Agriculture qui a par ailleurs incité les animateurs de cette radio locale à s'affranchir des pratiques courantes dans le pays. « Il ne s'agit pas seulement de l'agriculture et de l'élevage, mais également de la pêche, de l'aquaculture, de la lutte contre le sida et



Un technicien sur la plate-forme

d'autres maladies, de la construction de l'habitat, des relations sociales dans les villages, des questions du genre, des jeunes, de l'éducation morale et civique, etc. », a ajouté Rigobert Maboundou.

L'exposé ministériel en français et dans les deux langues nationales (lingala et munukutuba) a visiblement édifié les habitants de la localité, dont certains n'ont pas caché leur satisfaction. « À la lu-

mière des propos du ministre, nous comprenons que la radio est nécessaire pour nous. Il y a des choses que nous pouvons connaître plus facilement en écoutant la radio, plutôt que d'attendre les chefs de secteur ou les gens du groupement. Surtout si nous pouvons faire des communiqués à bas prix, cela peut nous aider à bien vendre nos produits », a confié une vendeuse de haricots sur le marché local.

« Vous avez parfois un pisciculteur qui va acheter des aliments (maïs) à plus de trois cents kilomètres en ville, avec tous les coûts induits, alors qu'un agriculteur en dispose dans une localité voisine », confirme un expert du PDARP.

Pour le gouvernement congolais, l'effort d'installation des radios rurales va se poursuivre à travers tous les départements.

Thierry Nougou

IMPÔTS

La population sensibilisée au paiement de la TVA

La direction générale des Impôts et des Domaines organise du 26 au 30 août à Brazzaville des journées portes ouvertes de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

L'objectif de ces journées est de veiller au respect des obligations fiscales concernant la TVA en vue de favoriser l'élargissement de l'assiette fiscale de l'État par l'identification de tous les contribuables redevables de cette taxe. Ces réunions seront également pour la direction générale des Impôts l'occasion de doter son personnel des connaissances nécessaires pour faire appliquer cette loi. « La TVA est un impôt qui génère plus de recettes que tous les autres impôts de l'État. Elle ne devrait pas seulement concerner les grandes entreprises. Car elle alimente le budget de l'État et des collectivités locales par le biais des centimes additionnels qui leur sont échus », a déclaré Gaston Okémba, représentant le directeur général des Impôts et des Domaines. Par ailleurs, sont appelées à payer cette taxe à deux régimes, réel normal et simplifié, les personnes physiques ou morales, y compris les collectivités et organismes de droit

public.

Les opérations soumises à cette taxe, dont le taux varie entre 5% et 18%, sont les importations et livraisons de biens, les prestations de services, ventes et locations de terrains non aménagés ainsi que de locaux nus effectués par des professionnels de l'immobilier. Par ailleurs, certains produits bénéficient d'une exonération. Il s'agit, entre autres, des biens de première nécessité (farine, lait, viande, pain, riz...), des dépenses liées à la santé, à la scolarité, des petits matériels de pêche et des engins agricoles. Institué en 1997, la TVA vise entre autres la modernisation de la fiscalité indirecte, la sécurisation et l'augmentation des recettes fiscales de l'État puis l'allègement de la pression fiscale. La TVA offre à l'État congolais la possibilité d'harmoniser son économie au système fiscal douanier de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale. Signalons qu'en dehors de Baongo, cette sensibilisation se fera également dans les inspections divisionnaires de Makélékélé, Poto-Poto, Moundali, Ouenzé, Talangai, et Mfilou.

Lopelle Mboussa-Gassia

PROTECTION DES ENFANTS

L'Alto s'indigne de l'impunité dont jouissent des trafiquants d'enfants

Le président de l'Action pour la lutte contre la traite des enfants de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Alto), Raimi Vincent Paka Paraiso Abdou, a souligné lors du point de presse qu'il a animé ce lundi 26 août à Pointe-Noire.

Ainsi pour le président de l'association Alto, certaines autorités civiles et militaires de Pointe-Noire ne facilitent pas du tout le travail de l'association et de ses membres dans le cadre d'une lutte efficace contre la traite des enfants à

Pointe-Noire et dans d'autres capitales des pays africains. Il dénonce le manque de poursuites judiciaires à l'endroit des trafiquants des enfants à Pointe-Noire, les menaces de mort venant de certains trafiquants à l'égard des membres de son association, qui sont des défenseurs des droits de l'homme. Également le refus tacite et la non-implication des trafiquants dans le processus de rapatriement des enfants dans leur pays d'origines.

« La loi n° 4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo en son article 115 stipule : est puni des travaux forcés à temps et d'une amende allant de un million à dix millions FCFA quiconque se livrera à la traite, à la vente, au trafic ou à toutes autres formes d'exploitation de l'enfant quel que soit le mobile. Les juridictions répressives pourront en outre condamner l'auteur de ces faits à payer les frais de recherche des familles, de rapatriement et de réinsertion sociale. Les auteurs et complices pourront également être déchus de leurs droits civiques, civils et de famille. »

Selon, l'orateur, il est inconcevable que ce trafic continue.

Il y a à peine quelques jours, huit enfants âgés de six à treize ans, victimes de ce trafic et originaires du Bénin, ont été retrouvés par les membres de l'Alto chez des trafiquants béninois installés à Pointe-Noire avant leur récupération par la police en collaboration avec les membres de la coordination départementale de la Lutte contre la traite des enfants et le projet Enfants victimes de traite. Ces enfants viennent d'être rapatriés au Bénin, et cela s'est passé en présence de Louis Koffi Adjilwalou, secrétaire général du consul du Bénin à Pointe-Noire. Depuis sa création le 2 janvier 2006, l'association Alto a pu identifier plus d'une centaine d'enfants victimes de trafic à Pointe-Noire. C'est pourquoi elle lance un vibrant appel à tout Congolais de dénoncer les auteurs de ces pratiques contraires à la protection des enfants.

Notons que ce combat contre le trafic des enfants en Afrique que mène l'Alto lui a valu certaines distinctions et encouragements internationaux, notamment le 19 juin 2012 par le département d'État américain, et le prix du Héros mondial 2012 de lutte contre la traite des personnes.

Séverin Ibara



Raimi Vincent Paka Paraiso Abdou

ERRATUM

Dans notre édition du lundi 26 août, une erreur s'est glissée, à la une, sur le montant alloué aux PME par le Fonds de garantie et de soutien. Au lieu de 50 milliards, il s'agit plutôt de 50 millions FCFA.

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
 Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 004/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/13

Recrutement de consultants individuels chargés de l'« Etude sur les contraintes des entreprises forestières face aux exigences du plan d'action FLEGT sur l'application de la réglementation forestière, gouvernance et des échanges commerciaux en République du Congo »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Etude sur les contraintes des entreprises forestières face aux exigences du plan d'action FLEGT sur l'application de la réglementation forestière, gouvernance et des échanges commerciaux en République du Congo .

2. La mission vise à identifier les difficultés majeures rencontrées par les sociétés forestières dans le cadre de l'application du règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) et de proposer des actions concrètes qui devraient être mises en place par lesdites sociétés en vue de répondre aux exigences du RBUE telles que prévues dans l'Accord de Partenariat Volontaire APV FLEGT signé entre le Gouvernement de la République du Congo et l'Union Européenne.

3. La mission sera exécutée par un consultant international appuyé par un consultant national. L'équipe sera chargée des principales tâches suivantes : (i) identifier les difficultés majeures rencontrées par les

sociétés forestières dans le cadre de l'application du Règlement Bois de l'Union Européenne (RBUE) ;(ii) identifier les informations demandées par les opérateurs européens dans le cadre du RBUE pour la République du Congo ; (iii) proposer les pratiques et actions concrètes à mettre en place par les entreprises forestières afin de répondre aux exigences du RBUE.

4. L'Unité de coordination du PFDE invite les consultants individuels susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de l'expérience et des compétences du consultant en rapport avec la mission ;
- Un Curriculum Vitae détaillé du consultant ;
- l'adresse complète du consultant

Profil recherché pour l'expert international, chef de mission:

- Diplôme de master ou équivalent en foresterie, gestion des ressources naturelles développement durable ou autre matière pertinente;
- Longue expérience professionnelle pertinente requise d'au moins 10 ans dans la foresterie ou la gestion des ressources naturelles.
- Expérience professionnelle dans le Bas-

sin du Congo est un atout;

- Bonne connaissance du secteur privé, commerce du bois et du processus APV/FLEGT et du Règlement Bois de l'Union Européenne;
- Expérience professionnelle en appui institutionnel, en appui technique ou en gestion de projet de coopération technique ;
- Expérience professionnelle en vérification de la légalité, en systèmes de traçabilité, en licences/autorisations et commerce du bois;
- Connaissance des institutions de la légalité forestière dans le Bassin du Congo;
- Parfaite maîtrise du français lu, écrit et parlé et une connaissance de l'Anglais parlé.

Profil recherché pour l'expert national

- Diplôme de master ou équivalent en foresterie, gestion des ressources naturelles, développement durable ou autre matière pertinente;
- Expérience de terrain d'au moins 10 ans dont 5 ans minimum en République du Congo et ayant une parfaite connaissance du secteur privé en particulier;
- Expérience professionnelle en vérification de la légalité, en systèmes de traçabilité, en licences/autorisations et commerce du bois;
- Capacité de travailler en français et à communiquer effectivement.

5. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par comparaison de CV.

6. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 12 Septembre 2013 à 16 heures 00minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET
 Case J-142/V, OCH Moungali III
 Tel : (+242) 05 616 95 74/06 817 06 33;
 Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com
 Brazzaville, le 21/08/ 2013

Fidèle NKOUNKOU

Coordonnateur du PFDE

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
 Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET N° 002/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/13

« Recrutement d'un consultant individuel national pour l'opérationnalisation, le développement et l'entretien du site Web du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD) »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour cofinancer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant individuel national pour l'opérationnalisation, le développement et l'entretien du site Web du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable (MEFDD).

2. La mission vise à renforcer le programme de communication du MEFDD, à travers l'opérationnalisation, le développement et l'entretien de son site Web.

Après avoir dressé un état des lieux du site Web du MEFDD, le consultant proposera des améliorations à lui apporter, les mettra en œuvre et assurera la formation des responsables chargés de sa maintenance, de sa mise à jour et de son entretien.

3. L'Unité de coordination du PFDE invite les consultants individuels susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de l'expérience et des compétences du consultant en rapport avec la mission ;
- Un Curriculum Vitae mettant en exergue les références du consultant en matière de conception, d'opérationnalisation ou de maintenance de sites Web ;
- l'adresse complète du consultant

Profil recherché :

- Consultant individuel à recruter sur le plan national;
- titulaire d'un Master 2 en génie logiciel/ métiers du web (Bac+5) ou équivalent ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins cinq

ans dans la création des sites web et la gestion des données ;

- Avoir conçu et géré intégralement au moins 3 sites web ;
- avoir une bonne connaissance en réseau ;
- avoir une bonne connaissance des langages de mise en forme CSS, d'écriture PHP, de gestion de base de données My SQL et des logiciels appropriés pour l'animation (JavaScript) la retouche de photos (Photoshop).
- Justifier d'une bonne expérience en matière de formation.
- avoir de bonnes connaissances en anglais.

4. Sur cette base, un consultant sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par comparaison de CV.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 septembre 2013 à 16 heures 00minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET
 Case J-142/V, OCH Moungali III
 Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33; Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 20 Août 2013

Fidèle NKOUNKOU

Coordonnateur du PFDE

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE
 PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 CREDIT N° 5121-CG
 Unité de Coordination du Projet
 B.P 14 564 Brazzaville, République du Congo, Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33,
 Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

AVIS À MANIFESTATION D'INTERET / N° 001/MEFDD-CAB/DEP-PFDE/13

« Recrutement d'un consultant individuel chargé de mener une étude technique de réhabilitation des bâtiments des Directions Départementales de la Sangha, de la Cuvette, du Niari et de Pointe Noire »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour financer les activités du Projet de Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Etude technique de réhabilitation des bâtiments de 4 Directions Départementales.

2. Le Consultant national, Architecte ou Ingénieur des BTP établira le cahier de charges et le Dossier d'Appel d'Offres relatifs aux travaux de réhabilitation des bâtiments des 04 Directions Départementales suivantes : la Sangha, la Cuvette, le Niari et Pointe Noire.

3. L'Unité de coordination du PFDE invite les consultants individuels susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de l'expérience et des compétences du consultant en rapport avec la mission ;
- Un Curriculum Vitae détaillé du consultant ;
- l'adresse complète du consultant

Le Consultant devra être un Architecte ou Ingénieur du BTP ayant au minimum le niveau

d'ingénieur technicien et bénéficiant d'une expérience minimale de 08 ans dans le même domaine avec au moins de 03 références dans les études ou conduite de travaux de bâtiments.

4. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par comparaison de CV.

5. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 septembre 2013 à 16 heures 00minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
 UNITE DE COORDINATION DU PROJET
 Case J-142/V, OCH Moungali III
 Tel : +242 05 616 95 74/06 817 06 33; Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 20 Août 2013

Fidèle NKOUNKOU

Coordonnateur du PFDE

TRANSPORTS EN COMMUN

Le secteur passé au crible à Pointe-Noire

Différents maux rongent le secteur des transports en commun au Congo. Tout le monde est coupable, dit-on. C'est pour trouver des solutions et corriger les nombreuses déviances constatées qu'un atelier de sensibilisation aux violations des droits humains dans les transports en commun a été organisé le 23 août à Pointe-Noire.

Sur l'initiative de la commission diocésaine Justice et Paix, l'atelier, qui a réuni les éléments de la force publique (policiers et gendarmes), les syndicats des transporteurs et le patronat, a permis aux participants de réfléchir sur la problématique : comment lutter contre les violations des droits des transporteurs et des passagers dans le transport en commun à Pointe-Noire ? Alain-Di-Dier-Cyriaque Louganana, responsable de la recherche de la commission diocésaine Justice et Paix, et Me Magloire Senga, avocat à la cour, ont exposé sur les violations des droits humains dans les transports en commun en s'appuyant sur des cas et exemples vécus et constatés dans la circulation.

Plusieurs griefs ont été adressés à l'endroit des patrons de véhicules, dont nombre d'entre eux

mettent en circulation des moyens roulants (bus et taxis) sans les papiers requis par l'administration des transports (Veritas, assurance, carte grise...). Ces véhicules circulent sans avoir été soumis à un quelconque contrôle technique, comme le demande la réglementation en matière de transports terrestres. Du côté des transporteurs, il a été noté de nombreux abus, tels le non-respect du code de la route, les dépassements dangereux, le non-respect des panneaux de signalisation et des vitesses, sans oublier le comportement blâmable de certains chauffeurs et contrôleurs de bus qui déversent à foison des décibels avec une musique au contenu scabreux qui met mal à l'aise les usagers. Des exemples qui, malheureusement, conduisent à de nombreux accidents de la circulation enregistrés dans les rues et avenues de Pointe-Noire, ont-ils regretté.

Les responsables de la police mis à l'index

Du côté de la force publique, les exposants ont noté avec regret la complaisance notoire de policiers véreux qui n'hésitent pas à laisser passer des véhicules en infraction en contrepartie de



Me Magloire Senga (au centre) pendant son exposé

quelques billets de banques. Certains policiers aux mœurs douteuses inventent même des infractions pour se faire graisser la patte. Face à ces griefs, les policiers ont indiqué que des déviances étaient dues à l'irresponsabilité de certains cadres, qui profitent de leur position dominante pour imposer ces pratiques à leurs subordonnés, obligés malgré eux de s'y plier pour sauver leur emploi et ne pas avoir à subir de sanction arbitraire. Des témoignages de plusieurs policiers à ce sujet ont éberlué l'assistance.

Un secteur à régler...

Pour les transporteurs, de nom-

breux vides juridiques existent dans la réglementation des transports en commun à Pointe-Noire. C'est le cas des trajets fractionnés ou demi-terrains qui ne sont mentionnés dans aucune disposition réglementaire. Ce qui laisse libre cours aux chauffeurs de se comporter à leur guise. Ils ont d'ailleurs regretté l'absence à la réunion des responsables de la mairie et du ministère des Transports qui auraient pu éclairer l'opinion sur de nombreuses interrogations. En remerciant les participants à l'atelier pour leurs contributions, Brice Makosso, secrétaire permanent de la commission diocésaine Justice et Paix a souhaité que ce genre d'échanges utiles pour tous se

pérennise et que chacun améliore son comportement.

La commission diocésaine Justice et Paix, créée en 1997 avec pour missions, entre autres, de rappeler la dignité humaine, faire connaître les droits de l'homme, de protéger la vie, refuser la violence, régler les conflits, lutter contre les injustices, promouvoir le dialogue, rechercher la réconciliation et une culture de paix. Justice et Paix Pointe-Noire est membre du réseau des commissions Justice et Paix de la conférence épiscopale de la région de l'Afrique centrale, membre du réseau OilWatch et membre de la campagne Publiez ce que vous payez.

Hervé-Brice Mampouya

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 003/MEFDD-CAB/PFDE/AM/C/13

« Recrutement d'une firme pour l'analyse des besoins de renforcement des capacités institutionnelles du MEFDD et des agences sous tutelle »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un Crédit (n°5121-CG) pour co-financer les activités du Projet Forêt et Diversification Economique (PFDE), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit Crédit pour financer les services de consultants ci-après : Analyse des besoins de renforcement des capacités institutionnelles du MEFDD et des agences sous tutelle.

2. La mission vise à analyser les potentialités et les faiblesses des différentes structures du MEFDD pour remplir leurs fonctions principales et de proposer un programme de renforcement de capacités à court, moyen et long terme pour améliorer l'efficacité desdites structures.

3. La firme sera chargée des principales tâches suivantes : (i) identification des fonctions principales; (ii) analyse des capacités et des faiblesses existantes pour remplir les fonctions principales; (iii) définition des besoins en renforcement des capacités humaines, organisationnelles, et matérielles pour améliorer l'efficacité du MEFDD par rapport à chaque fonction principale (iv) étudier le programme qualitatif et quantitatif de renforcement des capacités sur cinq (05) ans; (v) mettre en œuvre le programme et le budget indicatif sur cinq (05) ans.

4. L'Unité de coordination du PFDE invite les firmes spécialisées susceptibles de fournir les services décrits ci-dessus à manifester leur intérêt et à fournir des dossiers comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une note de présentation de la firme fournissant des informations pertinentes sur son expérience et ses

compétences en rapport avec la mission ;

- Une liste de références similaires;
- l'adresse complète du consultant.

Le Consultant devra être une firme spécialisée dans le domaine de l'organisation avec une expérience d'au moins 5 ans en renforcement institutionnel des administrations forestières /de l'environnement ou du développement durable.

5. Sur cette base, une firme sera sélectionnée conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 par la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (QC) ».

6. Les consultants désireux d'obtenir des informations complémentaires peuvent s'adresser à l'Unité de Coordination du PFDE, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables. Les Termes de Références peuvent être consultés à la même adresse.

7. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 12 Septembre 2013 à 16 heures 00 minutes à l'adresse ci-après :

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE
UNITE DE COORDINATION DU PROJET
Case J-142V, OCH MOUNGALI III, BP 14 564, Brazzaville, République du Congo
Tel : (+242) 05 616 95 74/06 817 06 33; Courriel : pfdcongo2011@yahoo.com

Brazzaville, le 21/08/ 2013

Fidèle NKOUNKOU
Coordonnateur du PFDE

VIH-SIDA

34932 personnes ont visité la Kersivac de Talangai

Le directeur de cabinet du préfet de Brazzaville, Jean-Marie Bamokena, a clôturé le 23 août à l'école primaire Antonio-Agostino-Neto, la Kermesse sida-vacances (Kersivac) organisée pour aider les adolescents et jeunes de l'arrondissement 6 Talangai à développer leurs compétences dans la gestion du risque lié à cette pandémie.

Deux semaines durant, la Kersivac a incité les personnes majeures à faire la démarche du dépistage précoce et volontaire du VIH en utilisant les services mobiles et assuré la promotion des services publics et communautaires disponibles tels que le marketing social du préservatif, la ligne jaune, le centre de documentation, les services de soutien psychosocial des personnes infectées et affectées par le VIH. Parmi ces objectifs figurent également la promotion des échanges entre les personnes vivant avec le VIH et les personnes séro-ignorantes ou séronégatives en vue de réduire la stigmatisation et offrir aux adolescents et jeunes un cadre de divertissement et d'expression des talents.

Pendant deux semaines, les activités ont porté sur les pratiques sexuelles à risque ou sans risque, l'éducation sexuelle, les informations de base sur le VIH-sida par la projection de films éducatifs, des jeux ludiques et des vidéos, la rédaction de poèmes et des dessins. D'après le coordonnateur de l'unité départementale de lutte contre le sida, Nestor Moussoki, un effectif de 34 932 personnes a visité la Kersivac. Les adolescents de 10 à 14 ans y compris les enfants âgés de 6 à 9 ans ont le plus fréquenté le site. Un total de 1 157 personnes ont passé le test de dépistage du VIH, pour 1 167 visiteurs. Les dépistés au nombre de 1 146 ont retiré leurs résultats sérologiques. Dix personnes ont été infectées par le VIH, six hommes et quatre femmes.

Au terme de la cérémonie, adolescents et jeunes ayant participé aux différentes activités ont reçu divers cadeaux.

Lydie Gisèle Oko



TerraTech
Le monde de l'informatique

- ✓ 4 Camera Dome
- ✓ 1 DVR 4Ch + Disque Dur 500GB
- ✓ 1 Ecran Hp
- ✓ 1 Rouleau Coaxial Cable

399,000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434 Email: info@terratech-cg.com

Les Dépêches de Brazzaville
Musée Galerie du Bassin du Congo
84, bld Denis Sassou N'Guesso,
Immeuble les Manguiers- Mpila-Brazzaville
République du Congo

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le vernissage, avec succès, de l'exposition de la danse initiatique « Kiebé-Kiebé », le 9 octobre 2012 à Brazzaville (CONGO), le Musée-Galerie du Bassin du Congo organise, le 9 septembre 2013, en partenariat avec le Musée Afro-brésilien (MAFRO) de l'Université Fédérale de Salvador de Bahia (BRÉSIL) à 18h30, le vernissage de la première exposition internationale de cette danse du Congo, pratiquée dans les départements des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-Ouest.

Cette première exposition internationale « Kiebé-Kiebé » se poursuivra jusqu'au 29 novembre 2013. Elle est placée sur le thème : « Le Kiebé-Kiebé, danse initiatique du Congo-Brazzaville ».

D'éminentes personnalités du Congo et du Brésil apporteront leur soutien à cet événement hautement culturel qui témoigne de la solidité des liens entre les peuples brésilien et congolais à travers une histoire commune.

Le Musée-Galerie du Bassin du Congo, qui a la noble ambition de faire découvrir le « Kiebé-Kiebé », en dehors du Congo, entend exposer au monde, ce côté ancien et profond de l'histoire du Congo, qui mêle curiosité et connaissance, sachant qu'un peuple sans repère ne saurait construire son avenir. C'est ainsi que le Musée-Galerie du Bassin du Congo se propose d'organiser la seconde édition de cette exposition internationale à Cuba en 2014.

Cette initiative affirme avec force la volonté du Congo de promouvoir, sous l'autorité du Président de la République, Denis Sassou N'Guesso, la visibilité des danses traditionnelles, d'affermir et d'approfondir la coopération culturelle et artistique entre les peuples.

Musée-Galerie du Bassin du Congo.
Contact : 00 (242) 06 691 83 22.

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



DATA CENTER

- ➔ Achivage et Sauvegarde
- ➔ Stockage de données
- ➔ Virtualisation

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



EMC²

hp Gold Specialist
2013

Sun
ORACLE

IBM
Business Partner

NetApp
Go further, faster



BUROTOP IRIS
www.burotop.com - www.iris-technologie.com



MBOTE!
Vous faites partie des privilégiés

PROGRAMME MBOTE

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo) + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 . A Pointe-Noire : 222 94 12 88 . Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

SINISTRÉS DU 4-MARS

Le gouvernement annonce l'ouverture d'un dialogue citoyen

Les administrateurs-maires de Talangaï, Privat-Frédéric Ndeké, et de Ouenzé, Marcel Ganongo, ont annoncé le 24 août aux sinistrés de leurs arrondissements respectifs l'ouverture imminente de négociations entre le gouvernement et les personnes se retrouvant sans abri au lendemain de la catastrophe.

Le but de ce dialogue est de trouver un point de vue consensuel aux doléances des propriétaires des maisons complètement détruites par les explosions du drame du 4 mars 2012, dans les quartiers 64 Kanga-Mbandzi à Talangaï et 59 Dépôt à Ouenzé. « C'est pour cette raison que nous sommes venus vous annoncer l'arrivée, dans un bref délai, de membres du gouvernement pour déclencher ce dialogue pour qu'au cours de celui-ci, il se dégage un point de vue consensuel, venant non seulement de l'ensemble des sinistrés, mais aussi avec les propositions du gouvernement », a expliqué l'administrateur-maire du sixième arrondissement de Brazzaville aux sinistrés du quartier 64, rassemblés pour la circonstance à l'école Fleuve-Congo.

Privat-Frédéric Ndeké a également fait le point des différentes démarches qu'il a menées avec son collègue de Ouenzé auprès des autorités compétentes pour trouver d'éventuelles solutions aux problèmes de ces populations. Il a, par exemple, expliqué leur participation au niveau de la coordination pour la reprise du paiement des 3 millions FCFA. Ils ont ensuite souhaité que les commerçants ayant perdu leur fond pendant ce drame soient indemnisés dans un bref dé-

lai. À ce sujet, a-t-il rappelé, trois évaluations avaient été faites par trois structures différentes.

Les sinistrés apprécient différemment le dialogue

Si le prochain dialogue citoyen annoncé par les autorités est le bienvenu pour certains sinistrés, à l'instar du président du comité de crise

tiers, il n'y a pas eu de dialogue. Nous ne savons plus comment faire pour vivre, les tentes qu'on nous avait données ne répondent plus, s'il y a la pluie aujourd'hui, c'est difficile pour nous », a expliqué le représentant de ces sinistrés.

Toujours dans ce document, ils ont demandé au gouvernement d'ac-

noncé par leur administrateur-maire, Marcel Ganongo. « Le gouvernement nous a envoyés ici pour vous annoncer l'ouverture prochaine d'un dialogue. Je suis venu vous demander de préparer vos doléances en comité. Si vous n'adhérez pas à cette démarche, c'est au gouvernement qu'il faut le dire », s'est exprimé l'adminis-

d'enrichir les mêmes personnes, vous prenez un entrepreneur qui a des marchés dans tous les quartiers. Je suis propriétaire, je n'ai pas besoin de duplex, je la construis avec mon entrepreneur, c'est à prendre ou à laisser, on ne négocie pas », a dit clairement un médecin colonel à la retraite. « Nous n'avons pas à négocier parce que quand le gouvernement a commencé à reconstruire les maisons de Chacona, ils n'ont pas négocié. Si l'État a besoin de nos terrains, Kintélé et 100 km sont encore vastes, notre problème est qu'ils doivent reconstruire nos maisons, cela n'est pas à négocier », a déclaré le jeune Oka.

Des dons pour les femmes et hommes

Les administrateurs-maires ont remis aux sinistrés des dons des vivres et non-vivres, parmi lesquels matelas, couvertures, sacs de riz, de sardines et bien d'autres. Des dons boudés par les jeunes sinistrés des deux arrondissements. « Nous avons amené des choses qui ne peuvent pas remplacer vos maisons, des choses qui ne peuvent pas non plus réhabiliter votre dignité, mais en tant que dépositaires du pouvoir public, nous avons cru utile de venir rencontrer nos mamans et nos pères avec quelque chose. Pour nous, c'est un devoir mais aussi une obligation, ne le prenez pas en mal, ce n'est pas une manière de se moquer de vous, ce n'est que dans ce but humanitaire », a tenté de calmer Privat-Frédéric Ndeké.

Parfait-Wilfried Douniama



Les administrateurs-maires face aux sinistrés du quartier 59 Ouenzé. (© DR)

locale au niveau du quartier 64, cela ne semble pas être le cas d'autres personnes. Ils ont même élaboré un document avant l'arrivée de cette délégation. « Dans ce document, nous avons besoin que le gouvernement arrange le problème de l'habitant, parce qu'aujourd'hui nous constatons qu'il y a deux poids deux mesures. Pour procéder à la reconstruction des maisons dans les autres quar-

ter, il y a pas eu de dialogue. Nous ne savons plus comment faire pour vivre, les tentes qu'on nous avait données ne répondent plus, s'il y a la pluie aujourd'hui, c'est difficile pour nous », a expliqué le représentant de ces sinistrés.

Toujours dans ce document, ils ont demandé au gouvernement d'ac-

noncé par leur administrateur-maire, Marcel Ganongo.

Les représentants des femmes, des hommes et des jeunes qui ont pris la parole ne semblent pas partager le même point de vue que les autorités. Ils ont demandé aux membres de la délégation de se référer aux évaluations faites par l'ancien ministre Pierre Moussa au lendemain de ce drame. « Ma maison, je vais la refaire moi-même parce que j'ai un entrepreneur. Histoire

ÉTUDES SUPÉRIEURES EN RUSSIE

Des salons éducatifs pour les bacheliers et étudiants congolais

C'est sur le thème : « Étudier en Russie en 2013 », que sont organisés ces moments d'échanges entre les étudiants et les responsables du Centre culturel russe (CCR) de Brazzaville et le consulat honoraire de Russie à Pointe-Noire.

C'est grâce à l'organisation du Centre russo-africain des services universitaires (Racus) qui représente les universités les plus populaires de Russie qui proposent l'enseignement en langues russe et française, que les étudiants congolais se sont fait inscrire. Parmi les spécialités proposées dans ces universités, il y a la médecine générale, la médecine dentaire, la pharmacie, la biochimie médicale, plus de 300 autres spécialités médicales, techniques, économiques et humaines, bref, toutes les filières d'études existant au monde sont disponibles dans les universités russes. C'est l'une des raisons qui a incité les bacheliers congolais à s'ins-

crire dans ces universités, a déclaré le représentant de Racus au Congo. Avant d'ajouter qu'à ce jour les portes des universités d'État de Russie du groupe Racus sont ouvertes à tous les Congolais qui souhaitent obtenir un enseignement supérieur prestigieux et de bonne qualité en Russie. « Le

diplôme de l'enseignement supérieur russe permettra aux jeunes diplômés congolais de travailler effectivement pour le développement de leur pays et le renforcement de ses positions sur la scène internationale. Ce n'est pas un secret que les ressources humaines sont une com-

posante essentielle du système de chaque État, car le bonheur des citoyens et la prospérité du pays dépendent de la compétence des spécialistes qualifiés », a ajouté Roger Kanza.

Que représentent les études supérieures en Russie

S'adressant aux bacheliers congolais, Roger Kanza, a déclaré que les études supérieures en Russie sont estimées parmi les plus solides dans le monde. Un grand nombre de lauréats du prix Nobel, savants et médecins éminents qui ont terminé leurs études dans les universités de la Russie en témoigne. En outre, le gouvernement de la Russie alloue annuellement plus de 25 milliards d'euros pour l'enseignement. Selon les données de l'Unesco, la Russie occupe la première place selon le taux de l'alphabétisation de sa population (99.6%) et la troisième place selon le nombre d'étudiants étrangers y faisant leurs

études supérieures. Selon le témoignage des étudiants congolais en formation en Russie dans les universités du groupe Racus, les études se déroulent dans des salles d'études modernes, équipées de la technologie audiovisuelle moderne, des ordinateurs et des laboratoires. Tout cela rend le processus d'apprentissage productif et augmente l'intérêt des étudiants dans l'apprentissage de la discipline. En ce qui concerne les conditions d'hébergement, une place au foyer est garantie pour tous les étudiants (les frais d'hébergement au foyer d'étudiants varient entre 250 et 350 euros). Enfin, Roger Kanza, a invité les bacheliers, les étudiants, les jeunes diplômés et toute autre personne intéressés par l'enseignement supérieur en Russie à se présenter au Centre culturel russe pour de plus amples informations, cela jusqu'au mois de septembre 2013. Email : racus-congo@yahoo.fr

Bruno Okokana



Des bacheliers et étudiants congolais recevant des informations sur l'enseignement supérieur en Russie. (© DR)



Connecte-toi à **MTN 3G+** et découvre sa vitesse !

- Surfez encore plus rapidement.
- Découvrez plus de multimédia en Haute Définition.
- Téléchargez vos jeux et applications en grande vitesse.

Pour plus de renseignements visitez notre site www.mtncongo.net ou rejoignez-nous sur :

www.facebook.com/MTNCONGO
[@mtn_123](https://twitter.com/mtn_123)
www.youtube.com/user/MTNFanClub
www.linkedin.com/company/mtn-congo



Ce Nouveau Monde, il est pour toi.

AFRIQUE

Une aide financière pour le secteur rural de huit pays

La Banque islamique de développement (BID), en partenariat avec Earth Institute de l'université de Columbia (États-Unis), a débloqué une enveloppe de 104 millions de dollars en faveur de huit pays africains.

L'annonce a été faite le 22 août par la représentation de la banque à Ouagadougou. Les pays concernés sont : Djibouti, Mali, Mozambique, Tchad, Ouganda, Sénégal, Somalie et Soudan. La BID et Earth Institute de l'université de Columbia ont noué, depuis 2011, un partenariat en vue de soutenir les efforts des pays africains dans la réduction de la pauvreté. L'ins-

titut de recherche américain apportera un appui technique, opérationnel et scientifique aux pays bénéficiaires. Le financement est pourvu suivant les formes de la finance islamique, avec un long terme et zéro intérêt.

La Banque islamique de développement est un organisme financier, créé en 1975 et basé à Djeddah, en Arabie saoudite, qui vise à promouvoir le développement économique et social dans ses pays membres et dans les communautés musulmanes à travers le monde en se basant sur les principes de la Charia. Le but de la banque est de stimuler le déve-

loppement économique et le progrès social des pays membres et des communautés musulmanes. Elle intervient dans les domaines de la science et de la technologie, de l'économie islamique, de la banque et de la finance.

En fin 2012, la BID avait accordé 316 millions de dollars à sept pays africains (Burkina-Faso, Tchad, Gambie, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal), en vue de lutter contre l'insécurité alimentaire, dans le cadre d'un programme régional de renforcement de la résilience face à la récurrence de l'insécurité alimentaire dans la région du Sahel.

Yvette-Reine Nzaba

TRANSPORT AÉRIEN

Franck Legré prend la direction Afrique d'Air France-KLM

Pur produit d'Air France, où il travaille depuis 1987, et très au fait du transport aérien, Franck Legré succède à Pierre Descazeaux à la tête d'Air France-KLM Afrique.

Diplômé d'HEC, comme son prédécesseur, Franck Legré a dirigé Air France Amérique du Sud puis a été directeur commercial du réseau Europe-Afrique du Nord avant de rejoindre la Chine. Il a aussi récemment géré les ventes directes d'Air France à l'international.

Franck Legré prend la tête de la direction Afrique au moment où le trafic aérien connaît une formidable croissance en Afrique et où Air France-KLM met l'Afrique au cœur de ses priorités et entend conforter sa place de leader sur les vols entre l'Europe et le continent africain. La croissance d'Air France-KLM des cinq dernières années, en termes de capacités, a été de 4 à 5% par an, en dehors de 2012, où elle est restée stable, en raison des troubles géopolitiques.

Pour cet été, la compagnie franco-néerlandaise s'attend à une croissance d'environ 8,1%, soit la plus forte croissance des réseaux long-courriers. Les vols Afrique représentent environ 15% de son trafic long-courrier.

Selon l'Association internationale du transport aérien, l'Afrique connaîtra la deuxième plus forte croissance du trafic mondial après la Chine, soit 6% par an sur les cinq ans à venir. Le souhait du groupe Air France-KLM étant de rester leader sur l'axe Europe-Afrique, détenteur de 25% de l'offre entre l'Europe et l'Afrique, desservant 42 villes au départ de Paris ou Amsterdam, en s'efforçant de proposer un maximum de vols sans escale, contre 14% pour Lufthansa et 12% pour IAG, tant la concurrence arrive avec les compagnies émiraties et turques, comme la Turkish Airlines, ce qui tend à faire baisser les prix des billets d'avion. Air France et KLM jouent en outre sur leur complé-

mentarité, la française étant plus présente en Afrique centrale et de l'Ouest, tandis que KLM la néerlandaise surfe plutôt en Afrique de l'Est.

Pour un total de 39 vols par semaine en Afrique centrale par exemple, Air France-KLM réalise 4 à 5 vols par semaine sur le Gabon, 7 à 10 sur le Cameroun, 6 à 9 sur le Congo. La compagnie a affecté ses avions les plus récents et les plus modernes, notamment l'Airbus A330 et un Boeing 777-330, dans la sous-région. La compagnie a également renforcé ses dessertes sur le continent, notamment en Afrique de l'Ouest, à Abidjan (Côte d'Ivoire-10 vols/semaine), à Port Harcourt (Nigeria), Libreville (Gabon).

En 2012, le réseau africain d'Air France a rapporté 292 millions d'euros de gains, contre 218 millions d'euros de perte pour ses liaisons avec l'Asie et l'Amérique du Nord.

Noël Ndong

Réouverture de la frontière entre le Cameroun et la RCA

Fermée le 21 août, suite à l'assassinat d'un policier camerounais par des « éléments incontrôlés » de l'armée centrafricaine, la frontière entre le Cameroun et la République centrafricaine a été réouverte le 24 août.

L'annonce a été faite par le ministre camerounais de la Communication, Issa Tchiroma Bakary, par ailleurs porte-parole du gouvernement. « La frontière entre le Cameroun et la Centrafrique est ouverte dans toute sa longueur, de même qu'à Tokoyo où l'incident s'est produit », a-t-il déclaré.

Cette information a été confirmée par le gouverneur de la région de l'Est du Cameroun, Samuel-Dieu-

donné Ivaha-Diboua. Ainsi les commerces et les autres activités qui avaient été fermés en guise de protestation par les populations camerounaises sont-ils à nouveau à pied d'œuvre.

L'information a été également confirmée par le Syndicat des camionneurs. Le corridor Douala-Bangui est à nouveau ouvert. Les autorités camerounaises auraient reçu l'assurance de la Centrafrique que les auteurs de ce crime seraient sévèrement punis. Le 20 août, des militaires centrafricains seraient entrés en territoire camerounais et auraient abattu le chef de poste de police avant de s'enfuir.

N.Nd.

DÉVELOPPEMENT

Le Trésor américain prime deux projets soutenus par la BAD

Deux projets de la Banque africaine de développement (BAD), respectivement en Côte d'Ivoire et en Ouganda ont été primés en juillet par le Trésor américain lors d'une cérémonie à Washington DC, faisant de la BAD la première banque multilatérale à se voir gratifier de deux distinctions la même année.

Le projet ivoirien concerne l'appui multisectoriel pour la réhabilitation des services sociaux et la diminution de violences à caractère sexiste dans la

Côte d'Ivoire post-conflit. En Ouganda, c'est le programme d'amélioration de l'infrastructure agricole communautaire dans les régions rurales qui a été primé.

Le prix d'excellence en matière d'impact sur le développement du Trésor américain consacre les projets hors pair répondant aux normes les plus élevées en matière de développement entrepris par des banques multilatérales de développement.

N.Nd.

VATICAN

Le cardinal Tauran réaffirme le rôle social de la foi et de la religion

Croire, ce n'est pas seulement établir une relation personnelle avec Dieu. C'est aussi se mettre en rapport, en son nom, avec les autres en société.



Le cardinal Jean-Louis Tauran

En charge au Vatican du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, c'est-à-dire le dicastère en relation avec les religions non-chrétiennes, particulièrement l'islam, le cardinal Jean-Louis Tauran est monté au créneau pour parler de la liberté de religion. Le cardinal français, bien « calé » sur la question, est intervenu vendredi à une rencontre annuelle italienne de réflexions sociales, le Meeting communion et liberté de Rimini. Il s'agit d'un forum d'inspiration chrétienne à succès, qui fait régulièrement appel aux intellectuels, porteurs d'idées et d'innovations sociales, guides d'opinion de tout pays, pour venir y exposer leurs façons de voir et d'appréhender l'avenir.

Pour le cardinal Tauran, par exemple, le terrorisme agissant au nom de la religion est une aberration totale. « Rien, soutient-il, ne peut justifier le recours à un tel agissement criminel qui couvre d'infamie celui qui l'accomplit, et qui est d'autant plus méprisable s'il est conduit au nom d'une religion, car il ravale la pure vérité de Dieu à un niveau personnel d'aveuglement et de perversion morale. On ne peut faire abstraction de Dieu, parce que l'homme est par nature un animal religieux. Aucune civilisation ne s'est construite dans une absence de religion », a soutenu le cardinal.

Si ses propos peuvent plus particulièrement renvoyer aux sociétés de fondamentalismes musulmans ou bouddhistes des pays pauvres ou en développement, le haut-prélat n'en oublie pas moins que les sociétés de bien-être ont, elles aussi, leurs approximations et visions déformées de la religion. Par exemple, a-t-il rappelé, la liberté de croire, de lier le rapport de sa conviction avec la transcendance,

« est fondamentalement un droit ». Et comme tel, il doit être défendu par tout État digne de ce nom. « L'État démocratique moderne ne reconnaît aucune religion propre afin de pouvoir reconnaître toutes. La liberté de religion est donc bien plus que la simple liberté de culte ; elle s'étend à la liberté de pensée. »

La riche intervention du cardinal a également insisté sur le fait que la religion ne devrait pas être vue comme une ennemie automatique de l'État. L'action de celui-ci sur les sujets religieux ne doit être ni exceptionnelle, ni discriminatoire : il s'agit d'intervenir sur un liant social qui a ses effets directs sur la marche des communautés, la foi étant en définitive cette « voix qui pousse à accomplir le bien et à éviter le mal ». Il a réaffirmé que si, au départ, l'acte de croire est bien une conviction personnelle intérieure, née dans le cœur du croyant, il ne revêt de sens que lorsqu'il se manifeste dans le rapport externe avec les autres : dans le fait de le professer, de l'enseigner ou de le vivre.

De nombreux personnages africains d'importance sont passés à Rimini. Ils vont du cardinal Laurent Monsengwo Pasinya à Nelson Mandela ou Mgr Ernest Kombo. Des intellectuels africains de renom (Joseph Ki-Zerbo, par exemple) y ont également été invités pour exposer sur les thèmes les plus divers. Cette année, la classe politique italienne a « défilé » à Rimini, toutes tendances confondues. Le premier ministre, Enrico Letta, y a, par exemple, défendu le « changement de rythme » dans l'action sociale de son gouvernement. Enrico Letta conduit une majorité bancaire de coalition, où la droite menace à chaque instant de faire s'écrouler l'équipe qu'il dirige.

Lucien Mpama



Filiale de Hope International, **HOPE CONGO S.A** MicroFinance chrétienne de 2ème catégorie recrute dans le cadre de ses activités, un Directeur des Finances à Brazzaville.

Intitulé du poste : Directeur des Finances

Type de contrat : CDI

Niveau d'études : Bac+4/5 en Finances, comptabilité ou dans un domaine connexe.

Rapport au : Directeur Général de Hope Congo SA

Expérience : 5 ans au moins à un poste similaire

RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

Le Directeur des Finances est chargé de superviser le Département des Finances incluant les Caissiers, le Management du Système d'Information et les Comptables, développer, maintenir et assurer l'intégrité de l'organisation de l'ensemble du système financier, manager et assurer la sécurité des actifs organisationnels, générer des rapports externes et jouer le rôle d'interface avec les organismes de réglementation locale, les commissaires aux comptes et conseillers, fournir au Management des données financières, des rapports et des analyses et aider le Management dans les prises de décision.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE

Promouvoir et accomplir la mission et la vision de HOPE International et HOPE Congo.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

Consulter le descriptif du poste sur le site web : www.hopeinternational.org

QUALIFICATIONS :

- I. Connaissance et expérience dans les rapports externes aux organisations gouvernementales, entre autres la préparation du rapport d'audit annuel, les taxes etc.
- II. Expérience dans l'utilisation du logiciel comptable pour préparer les rapports internes et externes (entre autres les déclarations des recettes, les bilans, les rapports de trésorerie) ;
- III. Focalisé et impliqué sur la conformité;
- IV. Haut niveau de compétence en EXCEL et WORD ;
- V. Digne de confiance ; motivé et flexible;
- VI. Solides compétences linguistiques en anglais et en français ;
- VII. Expérience dans le Management préférable.

POUR POSTULER:

Dossier à fournir :

Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

Date et lieu de dépôt des candidatures :

Adressez vos candidatures au plus tard le 06 Septembre 2013 à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Moungali III- BZV.

Tél. : 05 588 37 77/222 81 52 36

E-mail : Franck SIANGANY sianganyfranck@yahoo.fr



Filiale de Hope International, **HOPE CONGO S.A** MicroFinance de 2ème catégorie recrute dans le cadre de ses activités, un Directeur des Opérations à Brazzaville.

Intitulé du poste : Directeur des Opérations

Type de contrat : CDI

Rapport au : Directeur Général de HOPE CONGO S.A

Expérience: 5-10 ans au moins en microfinance, banque de préférence en Afrique ou d'autres pays en développement.

RÉSUMÉ DE L'EMPLOI

Le responsable des opérations est chargé de toutes les activités de prêt et du management des clients, et il reporte directement au Directeur Général. Le Directeur des Opérations est responsable de gérer tout le staff des Opérations, incluant les Superviseurs des prêts et les Chargés des Prêts, dans le but de s'assurer que tous les systèmes et contrôles appropriés sont mis en place pour surveiller et faire le rapport de la performance du portefeuille de prêt et aider à l'accomplissement de la mission de Hope Congo. Il prépare aussi les buts et objectifs qui identifient et abordent les problèmes clés relatifs à la croissance du portefeuille, comme l'exploitation de nouvelles possibilités du marché identifiant de nouveaux clients, la mise en place de nouveaux groupes en attente de décaissement.

RESPONSABILITÉ PRINCIPALE

Promouvoir et accomplir la mission et la vision de HOPE International et HOPE Congo.

RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES

Consulter le descriptif du poste sur le site web : www.hopeinternational.org

QUALIFICATIONS :

- I. Excellente analyse et identification des problèmes et compétences dans la résolution des problèmes;
- II. Extrême flexibilité et capacité à faire face aux situations stressantes et aux frustrations;
- III. Démontrer le désir d'aider les gens qui ont été anéantis par la guerre, la pauvreté, ou d'autres circonstances à retrouver l'espoir, la dignité et la possibilité de se prendre en charge avec leurs familles;
- IV. Créativité et la capacité à travailler avec des ressources limitées;
- V. Capacité relationnelle et motivation du personnel local de manière efficace;
- VI. Haut niveau de compétence avec Microsoft Office Suite, y compris Word, Excel, PowerPoint et autres;
- VII. L'Expérience avec LOAN PERFORMER ou d'autres logiciels bancaires est fortement recommandée;
- VIII. Habilité considérable dans la communication orale et écrite, y compris des compétences en écoute active et des compétences dans la présentation des conclusions et recommandations;
- IX. Solides compétences linguistiques en anglais et en français.

POUR POSTULER:

Dossier à fournir :

Un C.V. détaillé, une lettre de motivation, une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

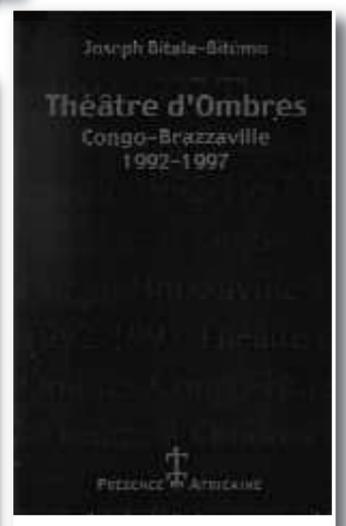
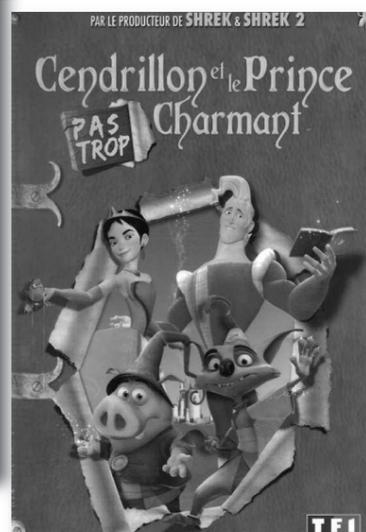
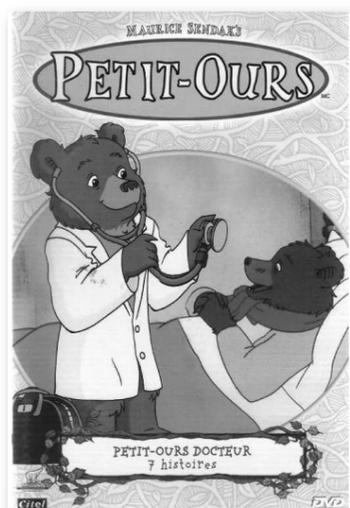
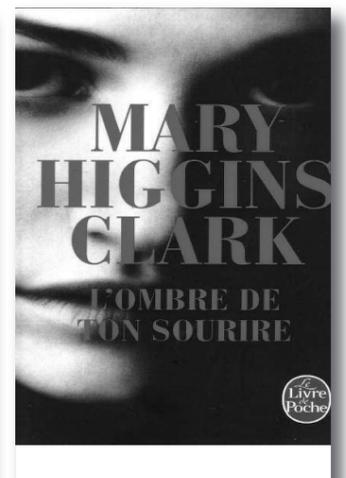
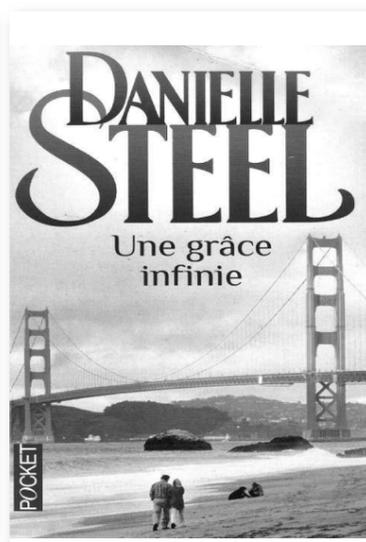
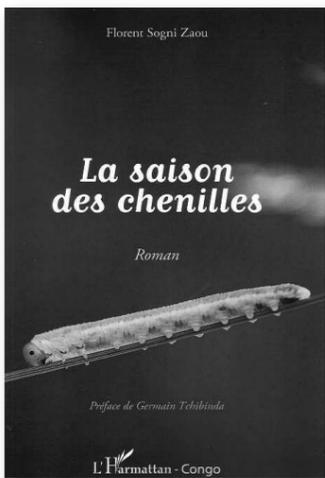
Date et lieu de dépôt des candidatures :

Adressez vos candidatures au plus tard le 06 Septembre 2013 à la Direction Générale de HOPE CONGO, derrière le CEG NGANGA EDOUARD, case C4-29 OCH Moungali III- BZV.

Tél. : 05 588 37 77/222815236

E-mail : Franck SIANGANY sianganyfranck@yahoo.fr

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



ZIMBABWE

Mugabe menace de punir les entreprises occidentales

Le président zimbabwéen Robert Mugabe a déclaré dimanche qu'il allait user de représailles contre les sanctions de l'Occident en punissant ses entreprises opérant au Zimbabwe si la Grande-Bretagne et les États-Unis continuent de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays.

Le président Robert Mugabe a fait ce sévère avertissement de vengeance lors de l'enterrement du chef d'entreprise Mike Karakadzai, membre du parti Zanu-PF. Robert Mugabe a déclaré que le Zimbabwe allait prendre des mesures sévères contre les entreprises britanniques et américaines opérant dans le pays si les pays occidentaux continuent à « nous harceler ». « Les Britanniques ont plusieurs compagnies dans ce pays et nous n'avons imposé ni de contrôles ni de sanctions à leur encontre. Mais le moment viendra quand vous dites bien, du tac au tac, vous me frappez et je vous frappe. Vous m'imposez cela et je vais vous imposer cela », a-t-il déclaré.

Il a averti que l'attitude du Zimbabwe face aux sanctions ne resterait pas passive comme elle l'était dans le passé. L'Union européenne (UE) et les États-Unis ont imposé des sanctions au Zimbabwe depuis le début des années 2000, l'accusant d'abus des droits de l'homme. Les embargos, qui comprennent des restrictions de voyage et de finances ont été partiellement levés au cours des deux années passées en raison des réformes effectuées par le gouvernement zimbabwéen composé du parti du président Mugabe et de deux autres partis. La plupart des collaborateurs de Robert Mugabe ont été ainsi retirés de la liste des sanctions alors que les noms de Robert Mugabe lui-même et de certains membres de son entourage y sont maintenus. L'UE, la Grande-Bretagne et les États-Unis ont refusé de reconnaître la victoire de M. Mugabe dans la dernière élection présidentielle. Le gouvernement américain a déclaré qu'il maintiendrait ses sanctions contre le Zimbabwe jusqu'à ce que des élections libres et justes soient tenues dans ce pays d'Afrique australe. L'UE a indiqué pour sa part qu'elle verrait ses relations avec le Zimbabwe à la lumière des élections « défectueuses ».

Au Zimbabwe, deux des plus grandes banques appartiennent aux Britanniques. Ceux-ci possèdent aussi certaines des grandes mines du pays. Depuis 2010, le parti de Mugabe a adopté la politique d'indigénisation et d'autonomisation économique selon laquelle les entreprises étrangères sont sommées de céder 51% des actions aux Zimbabwéens. Robert Mugabe a déclaré que le Zimbabwe avait assez supporté les sanctions occidentales. « Nous en avons assez », a-t-il dit.

Xhinua

NÉCROLOGIE



Les enfants Ganféré : Ganféré Mbola Ygany, Yves-Blandis Ganféré, Garcia Ganféré, Lelas Ganféré, Ganféré Mbola, Ganféré Kevin, Ganféré Obo, Ganféré Koukou, Janiite Ganféré informent parents, amis et connaissances du décès de leur père, Jean Ganféré décédé le dimanche 25 août à 20h 25. La veillée mortuaire se tient au n° 53, rue cité des 16 Mikalou Talangai. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

SÉMINAIRE DE FORMATION SUR LE TRANSIT

- Connaître les régimes douaniers.
- Appréhender le dédouanement des marchandises ;
- Connaître les documents utilisés à l'import et à l'export ainsi que les services y afférant ;
- Connaître les calculs de la valeur en douane et les positions tarifaires;
- Connaître le Fret maritime, aérien, routier,...
- Connaître les professions liées au transit (déclarant, consignataire, commissionnaire de transport, acconier,...)
- Savoir gérer une expédition internationale ;

Début : 3 sept (+document gratuit)

Coût : 25 000 Fr + 1 marker non permanent

Durée : 2 semaines

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes Agricongo (derrière la fac de droit, à l'étage)

Contact : 06 937 60 54 / 05 556 90 64

BRACONNAGE D'ÉLÉPHANTS

L'ONU tire la sonnette d'alarme

Une fois de plus, les Nations unies ont exprimé leur vive préoccupation sur ce fléau lors de la trente-sixième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (Unsc) le 23 août à Kigali (Rwanda).

Dans un message lu par son représentant spécial pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a lancé un appel pour des actions énergiques contre le braconnage qui constitue une menace à la paix. Cette initiative est impulsée par le Gabon où sont tués près de cinquante éléphants par jour. « Nous devons combattre avec vigueur cette pratique illégale et intolérable, en particulier au vu de son rôle supposé dans le financement illégal de certains groupes rebelles », a affirmé Ban Ki-Moon dans un message lu par Abou Moussa.

Pour sa part, le Gabon a proposé une communication sur l'ampleur de cette nouvelle forme de criminalité. Le rapport final indique que ses experts ont évoqué l'urgence d'une mobilisation contre ce fléau en rappelant que leur démarche s'inscrivait au cœur d'une interpellation faite par le secrétaire général des Nations unies dans son rapport sur les activités du

Bureau régional de l'ONU pour l'Afrique centrale. Selon les experts, ce rapport a révélé l'apparition du phénomène du braconnage contre les éléphants qui sévit au Cameroun, en République centrafricaine, au Tchad et au Gabon. Ils ont suggéré « fortement » qu'une « coopération transfrontalière » soit établie entre les pays de la sous-région afin de faire face à cette situation.

Cette dynamique est fondamentale, entre autres, pour la protection du complexe trinational

dernier, de vingt-six éléphants dans le site du patrimoine mondial de Dzanga, en République centrafricaine, ainsi que des efforts communs pour répondre collectivement à ce problème. Les Nations unies ont saisi l'occasion de cette réunion ministérielle de Kigali pour renouveler leur détermination à continuer d'accompagner les États et les organisations régionales dans la recherche de solutions « concertées et innovantes » aux défis qui fragilisent la paix et la sécurité dans la sous-ré-



Plus de 1000 défenses d'éléphants saisies

Dja-Odzala-Minkébé, qui s'étend sur 141 000 kilomètres carrés et abrite environ 40 000 éléphants et couvre le Cameroun, le Congo et le Gabon. D'après les délégués gabonais, ce sont des pays asiatiques qui sont les principaux bénéficiaires de cette contrebande qui, selon eux, bénéficient de la complicité de certains « intermédiaires et des contacts dans des grandes villes voisines ». Dans leur exposé, ils ont également fait état du massacre, en mai

gion d'Afrique centrale. En dehors du phénomène de braconnage d'éléphants, l'ONU a notamment mentionné la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Elle a toutefois reconnu les progrès enregistrés sur ce front après le sommet des chefs d'État et de gouvernement tenu à Yaoundé en juin dernier. La trente-septième réunion de l'Unsc est prévue du 2 au 6 décembre 2013 à Ndjamena, au Tchad.

Yvette-Reine Nzaba



**ASSURANCES GÉNÉRALES
DU CONGO**

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM



RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

JUSTICE

Le procès du député Léon Mulumba hypothéqué

D'après le procureur de la République près le parquet de Matete cité par le quotidien Le Phare, le député incriminé se serait soustrait de la vigilance de ses geôliers depuis le 21 août. Une thèse que refuse d'avaliser sa famille.

Arrêté depuis le 20 août alors qu'il tentait de défendre la cause des maraîchers sur le site agricole de Kingabwa en proie aux visées spoliatrices de la part des esprits malveillants, le député national Léon Mulumba est à ce jour introuvable. Des sources proches du parquet près le tribunal de grande instance de Matete où il a été écroué en attendant d'être jugé en procédure de flagrance, il nous revient que le député se serait soustrait de la vigilance de ses geôliers. Une information que les avocats de l'infortuné refusent d'avaliser estimant que leur client s'y trouve toujours incarcéré. Montage ou pas, ils attendent des explications dans l'hypothèse d'une évasion.

Aujourd'hui encore, l'affaire fait



Le député Léon Mulumba

grand bruit dans les milieux parlementaires où l'on se pose des questions sur le sens de l'immunité dont ils jouissent. Que Léon Mulumba, membre du Parti du peuple pour la reconstruction et le développement

(PPRD) soit jeté au cachot comme un vulgaire malfrat alors qu'il plaide la cause de ses administrés, cela dépasse tout entendement. L'intéressé, à en croire des sources judiciaires, devrait être jugé en procédure de flagrance pour plusieurs infractions dont coups et blessures volontaires, incitation des maraîchers à la révolte, etc. À la lumière des témoignages tels que relatés par ceux qui se trouvaient sur le site querellé au moment des faits, il ressort que des mamans maraîchères menacées de déguerpissement avaient vite sollicité l'intervention du député. À sa descente sur les lieux le 20 août pour s'enquérir de la situation qui s'est davantage dégra-

dée avec le quadrillage du site par des policiers sur fond des coups de matraque sur des pauvres payannes, Léon Mulumba qu'accompagnaient cinq éléments de la police a été accueilli à froid. Les policiers à la solde d'un retraité du ministère des Affaires foncières qui réclame la propriété du site ne le lui ont pas laissé le temps de s'exprimer, à en croire nos sources. Brutalisé à l'instar de ses gardiens de circonstance et dénudé presque, il a été jeté dans un véhicule Pick Up et amené au parquet de Matete où il était censé être verbalisé.

Restaurer la légalité

Ce dossier judiciaire est connu des instances politico-administratives du pays, entend-on dire. Le Premier ministre Matata Ponyo serait même au courant des tentatives de spoliation menées sur ce site. Il aurait même, dans une correspondance datée du 27 avril 2013, instruit le ministre de l'Intérieur et celui des Affaires foncières pour restaurer l'or-

dre légal et réglementaire en vigueur sur ce site. Dans sa lettre du 13 mai adressée au Premier ministre, le ministre des Affaires foncières Robert Mbuinga avait chargé le camp spoliateur d'avoir usé de faux en écriture en brandissant un arrêté dont on n'a jamais retrouvé les traces ni dans le Journal officiel, ni dans les archives de son ministère. À tout prendre, ce dossier judiciaire se présente comme un test de maturité pour la justice congolaise appelée à dire le droit sans complaisance. « *Le plus écœurant est que ni l'Assemblée nationale dont Léon Mulumba est membre à part entière, ni le PPRD son parti, ne pient mot de cette mésaventure qui peut arriver à n'importe quel politicien en fonction* », fait observer un analyste. Pour la famille biologique du député incriminé, la version d'évasion de Léon Mulumba n'est qu'un montage et ne tient pas la route. Pour s'en convaincre, elle voudrait voir le député physiquement. Dossier à suivre.

Alain Diasso

FLUX FINANCIERS ILLICITES

Enquête internationale en RDC

Arrivé à Kinshasa le 26 août, le Groupe de personnalités de haut niveau conduit par l'ancien président sud-africain, Thabo Mbeki, a débuté les consultations avec la présidence de la République et la primature dans le cadre de sept études de cas pays pour dégager des pistes capables de réparer le préjudice causé par une perte annuelle estimée à environ 50 milliards de dollars américains.

Durant trois jours, soit du 26 au 28 août, cette mission a rencontré non seulement le président Kabila et le Premier ministre Matata mais elle va s'entretenir aussi avec les institutions étatiques, la Banque centrale du Congo, la Cellule nationale des renseignements financiers et les acteurs de la société civile. Au terme de cette visite de travail, le groupe dont le mandat n'a débuté qu'en février 2012 après sa création à Addis-Abeba en mars 2011, lors de la quatrième réunion annuelle conjointe de la Conférence des Africains de l'Économie et des Finances de l'Union africaine et la Conférence des ministres africains des Finances, de la Planification et du Développement économique de la Commission économique pour l'Afrique, formulera des recommandations.

Face au groupe, les autorités du pays ont réaffirmé l'engagement pris par le pays depuis 2004 dans la lutte contre les flux financiers illicites. L'équipe de gestion économique de la primature avec à sa tête le Premier ministre, Augustin Matata, l'a rappelé de vive voix à la délégation lors d'un panel organisé à son cabinet de travail. Cette question revêt une grande importance pour le pays et même pour l'ensemble du continent exposé au phénomène inquiétant de flux financiers illicites. Le phénomène ne cesse de prendre de l'importance avec l'émergence des réseaux organisés, échappant totalement au contrôle des décideurs. Pour lutter contre le phénomène, ont reconnu les deux parties, il faut privilégier la transparence.

Argent sale, évasion fiscale, recel...

En RDC, le secteur bancaire est en pleine expansion, et son rythme de croissance est cinq à six fois plus vite que le PIB. Et les chiffres le témoignent. Dix-huit banques enregistrées à la fin de 2010, l'on est passé progressivement à

vingt et une au courant de l'année 2011 et à plus de vingt-trois actuellement. Les dépôts sont de plus en plus importants mais pas assez pour soutenir les efforts de relance de l'industrie locale, a estimé la Fédération des entreprises du Congo (FEC). On est passé de 100 millions à 1,5 milliard de dollars américains à fin 2010. En 2011, toutes les banques contribuaient à hauteur d'un milliard à l'économie nationale, contre 60 millions en 2002. Cette croissance quoique considérable reste encore faible pour leur permettre de jouer plus efficacement leur rôle d'intermédiaire dans un pays en quête de financements lourds pour la mise en œuvre de grands projets. Selon la FEC, les capitaux bancaires disponibles se situent actuellement à 20 milliards de dollars américains. Mais l'un des plus grands défis est la sécurité. Les efforts devront se poursuivre pour lutter contre le blanchiment d'argent, et les banques sont appelés à jouer un rôle incontournable dans le dispositif de répression de ce crime en RDC. Toutefois, il est difficile de faire la part des choses sur les responsabilités à dégager, au regard de la difficile ligne de démarcation à établir entre le banquier et le client indelicat, a déploré un analyste. Le banquier est coresponsable pénalement d'une opération financière qui se passe chez lui. En cas de complicité, il est logiquement poursuivi. Dans le cas contraire, il doit développer un réflex de surveillance qui permet de lutter contre le phénomène qui revêt plusieurs facettes : évasion fiscale, argent sale ou recel. La banque n'est pas directement accusée. Il faut arriver à démontrer que les mécanismes d'autoprotection n'ont pas fonctionné. Toutefois, elle dispose d'un certain nombre d'outils pour alerter les autorités compétentes d'une transaction suspecte.

Laurent Essolomwa

AFRIQUE

DHL constate des progrès sur le marché des technologies

L'entreprise spécialisée dans le service express invite les fournisseurs des technologies à s'adapter et améliorer les produits et services pour conserver et augmenter leurs parts de marché.

Le directeur général de DHL Express en Afrique subsaharienne, Charles Brewer, a déclaré que la concurrence au sein du secteur des technologies ne cesse de s'accroître et l'importance de l'Asie à la fois en tant que lieu de fabrication et marché de consommation est en constante augmentation. Toutefois, souligne-t-il, même si l'Asie demeure essentielle au secteur, l'adoption des technologies a connu récemment une explosion en Afrique, qui s'apprête à devenir une région majeure.

Charles Brewer qui a fait cette déclaration à l'issue d'une conférence sur la technologie mondiale de DHL, rapporte l'Organisation de la presse africaine, estime que c'est une opportunité permettant aux fournisseurs d'être innovants et de fournir aux clients leurs meilleures produits, services et prix. Selon lui, ces deux tendances promettent également de renforcer le rôle de la logistique en tant qu'avantage concurrentiel au sein de l'industrie des technologies notamment, alors que les sociétés mondiales recherchent des partenaires solides et bien établis pour soutenir et simplifier l'accès au marché africain.

Dans ses explications, le numéro un de DHL en Afrique subsaharienne a fait comprendre que le continent doit attirer les investissements de sociétés de technologie internationale pour devenir plus simple utilisateur final de produits de technologies. Ce, malgré l'augmentation considérable de la demande de produits électroniques grand public. Le

fait que le secteur de technologies soit stimulé par une innovation permanente, des cycles de vie de produits courts et de nouveaux canaux de vie représentent un énorme défi et une opportunité pour les marques avant-gardistes.

La directrice du secteur des technologies de DHL pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Afrique, Florence Noblot, estime que 60% de l'ensemble de la croissance du secteur du matériel informatique viendront des tablettes et smartphones cette année. Florence Noblot affirme qu'il existe une tendance générale vers des produits simplifiés et plus légers qui, associée à la pression tarifaire, représente un défi pour les fabricants, leurs fournisseurs et parfois même leurs concurrents pour développer des solutions collaboratives qui améliorent la rentabilité de la chaîne d'approvisionnement technologique. « *Avec la croissance économique attendue, les fournisseurs de technologies bénéficient de l'opportunité idéale de pénétrer le marché africain, mais ils devraient avoir des partenaires expérimentés qui sont capables de fournir leur perspective et leur expérience d'affaires sur le continent* », conclut-elle.

Leader mondial du marché de la logistique et la société de logistique du monde, DHL met son expertise dans le domaine des services express internationaux, du fret aérien et maritime, du transport routier et ferroviaire, de la logistique contractuelle et du courrier international, au service des clients. Installée dans plus de 220 pays, cette société compte 285.000 salariés dans le monde entier et offre un service de qualité de haut niveau.

Gypsie Oïssa Tambwe

KINSHASA

Deuxième édition de la rencontre internationale des albinos

Le forum qui sera organisé par la Fondation Mwimba Texas (FMT) permettra le partage d'expériences de plusieurs organisations africaines et d'autres continents.

Des albinos venus des pays africains et d'autres continents se réuniront, le 7 septembre, à Kinshasa. Cette rencontre internationale qui se tiendra dans la salle des réunions de la paroisse catholique de Notre-Dame de Fatima, à Gombe, est à sa deuxième édition. Elle est organisée par la Fondation Mwimba Texas.

Cette rencontre internationale des albinos est, selon le président de l'ONG organisatrice, la FMT, le catcheur Albinos Mwimba Makiese Texas, une opportunité pour que toutes les structures d'encadrement des albinos domiciliées tant en RDC, en Afrique que dans le monde puissent échanger mutuellement leur ex-



Une rencontre des albinos à Kinshasa

périence d'autant plus que toutes militent pour un même idéal, celui du bien-être de l'homme albinos. L'objectif est, selon le catcheur albinos et président de la FMT, d'unir les potentialités de ces organisations en vue de mener un plaidoyer pour la protection et l'intégration des albinos dans les différents pays.

Plusieurs invités attendus

Dans ses prévisions et selon les in-

visitations lancées, la FMT attend des participants de plusieurs pays africains. Parmi ces délégations, on citera entre autres l'ONG dénommée « Under The Same Sun », domiciliée au Canada à qui une invitation a été lancée. Il y a aussi l'Organisation mauritanienne pour l'appui et l'insertion des albinos, présidée par Negib Dah Aleoua. L'organisation compte également sur la présence des délégations de l'Association natio-

nale des albinos du Sénégal, présidée par Mouamadou Bamba, ainsi que des albinos de Guinée, qui seront représentés par la Confédération nationale des albinos de Guinée que dirige Souleymane Bangoura. L'ONG Espoir femmes de Burundi, dirigée par Mme Nathalie Kanda Muco, et qui groupe des albinos femmes, a également été associée à cette rencontre.

La FMT attend aussi des organisations du Congo/Brazzaville, de la France, de la Belgique, voire de l'Allemagne et des États-Unis d'Amérique.

Aller au-delà des moyens

La FMT, rappelle-t-on, est une ONG des albinos créée depuis quinze ans. Elle est toujours fille de parent pauvre parce qu'elle n'a jamais bénéficié d'une quelconque subvention. Ses différentes interventions en faveur des albinos sont soutenues par des revenus générés par des combats de catch classique que livre son pré-

sident, Mwimba Texas.

Ces interventions sont souvent la distribution des produits pharmaceutiques, des lunettes solaires, de parasols, des chapeaux, des savons et autres produits de première nécessité aux albinos et autres personnes démunies. Cette action est également prévue à la fin de la rencontre du mois de septembre. Se trouvant devant des moyens limités, cette ONG a, par son président, lancé un appel aux hommes de bonnes volontés ainsi qu'aux organisations et autres structures en vue de leur contribution à l'organisation de cette rencontre ainsi qu'à la Fondation qui en est l'initiatrice.

Le site de la Fondation Mwimba Texas est le www.albinosfnt.com. Cette organisation est joignable à l'adresse e-mail albinosfnt1@yahoo.fr ou (+243) 0899643967.

La précédente édition de cette rencontre internationale des albinos a été organisée en juin 2011.

Lucien Dianzenza

RDC

Un acompte de 20% remis à la SZTC pour la construction de l'Hôtel du gouvernement

L'exécutif national a remis au directeur général de cette entreprise un chèque en francs congolais équivalant à trente-quatre millions de dollars américains. Ce geste intervient vingt jours après la pose de la première pierre par le président Joseph Kabila.

Au total, 6, 459.406.878 francs congolais ont été remis comme acompte à la Société Zhengwei Technique Coopération SPRL (SZTC) par le chef du gouvernement congolais, Augustin Matata Ponyo, en fin de semaine, lors d'une cérémonie organisée à cet effet, dans la salle de réunion de l'Hôtel du gouvernement. « Parmi les projets phares du gouvernement, il y a la construction de cet immeuble qui reflète la modernité. Ce premier paiement se fait pour que les Congolais sachent que les travaux financés par les ressources propres du Trésor public sont une réalité vivante », a circonscrit le Premier ministre tout en précisant que son gouvernement est engagé dans ce projet du chef de l'État, lequel consiste à doter l'exécutif national d'un immeuble moderne dans le cadre de la révolution de la modernité. Le moment propice pour Matata Ponyo d'exprimer clairement son souhait au directeur général de la SZTC : celui de voir les travaux prendre fin dans le délai. « Nous sommes conscient de l'importance de ce chantier sur le plan politique et du développement de ce pays. Avec la réception de ce chèque, nous avons la preuve de l'engagement du gouvernement », a répondu Liu Zhi Gang, tout en affirmant que son entreprise va mettre tout en marche pour remettre au gouvernement ce bâtiment dans le

délai requis, c'est-à-dire en fin 2014. L'occasion pour lui de relater la petite histoire de la coopération qui lie son entreprise au gouvernement congolais. Il s'agit d'un mariage uni depuis l'implantation de la SZTC en RDC, en 2007, lequel est symbolisé par l'immeuble de l'Office de gestion de fret multimodal (Ogefrem) et celui de Huawei à Kinshasa.

Garant des finances publiques et mobilisateur des recettes, le ministre Patrice Kitebi a saisi l'opportunité qu'on lui a offerte pour non seulement demander à la SZTC de payer les impôts et les taxes leur dus mais aussi, a-t-il promis à la société chinoise, de respecter les échéanciers pour que les travaux prennent fin au délai fixé.

Cet immeuble de onze niveaux qui sera construit sur une surface de 23.329, 35 m², sera érigé sur la place Royale dans la commune de la Gombe et abritera huit ministères. Il comprendra un sous sol, un rez-de-chaussée, une agence de banque, un restaurant, une mezzanine avec des salles de conférence et de formation. Huit niveaux répondant aux standards internationaux seront réservés aux cabinets ministériels ainsi qu'une terrasse. Ce bâtiment sera aussi doté d'un hélicoptère.

Financé sur fonds propre du gouvernement. Cet immeuble, selon les concepteurs, est conçu dans une forme équilibrée et symétrique de manière à rendre fluide son fonctionnement. Dans sa construction, il sera pris en compte les normes internationales relatives à la construction d'immeuble en hauteur et d'établissement recevant un public important.

Gypsie Oïssa Tambwe

SECTEUR PHARMACEUTIQUE

Ave pharma ouvre ses portes

Situé au quartier Kingabwa dans la commune Limete, ce laboratoire qui vient d'être ouvert officiellement le 23 aout par le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, Chadrac Baisthoura, tient à fabriquer des médicaments de qualité qui répondent aux normes exigées. C'est le souhait exprimé par le patron de cette firme pharmaceutique, Kishor Patel.

Pour le propriétaire du laboratoire, son entreprise fera tout ce qui est à son pouvoir pour combler l'écart de compétitivité avec les pays nouvellement industrialisés. Et à cette fin, notre société, indique-t-il, va s'investir dans la formation continue et le perfectionnement du personnel comme préalable indispensable à la construction moderne axée sur l'innovation, la recherche et le développement.

Kishor Patel s'engage non seulement à améliorer l'efficacité et la productivité de son usine, mais

aussi de créer un environnement sain afin de rendre les heures passées au travail sûres et confortables. « Notre formule gagnante sera esprit d'équipe au sein de l'entreprise et avec nos partenaires extérieurs », fait-il savoir tout en sollicitant un contact continu et un dialogue constructif entre les différents partenaires pour que cette usine puisse contribuer au développement du secteur pharmaceutique en RDC. Le laboratoire Ave pharma, nouvellement ouvert, a fait savoir le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, apporte un plus dans le secteur pharmaceutique dans la mesure où il s'engage à fabriquer des médicaments de bonne qualité. Et son inauguration intervient au moment où le ministère mène la campagne d'assainissement du secteur pharmaceutique.

Pour se rendre compte si Ave Pharma respecte les bonnes pratiques de fabrication des médicaments, Chadrac Baisthoura s'est

dit émerveillé et encourage Ave pharma de maintenir le cap pour qu'il soit en mesure de produire de bons médicaments qui vont sauver les Congolais. « Ave pharma est un laboratoire qui va nous aider à révolutionner les choses. Avec de telles usines, je pense que nous serons en mesure non seulement de fabriquer des médicaments de qualité mais aussi des médicaments qui peuvent être exportés dans d'autres pays », indique-t-il. L'ouverture d'Ave pharma a été marquée par la visite de ses différents compartiments, notamment la salle de mélange, la salle de séchage, la salle de conditionnement de poudre pour suspension, la salle de conditionnement des formes liquides, la salle de compression, la salle de paquetage. Sans oublier la salle de stockage des produits semi finis, la salle de pesée, la salle des matières premières, la salle d'enrobage, le laboratoire de contrôle de qualité.

Aline Nzuzi

NORD-KIVU

Le coordonnateur humanitaire et les agences de l'ONU condamnent la mort des civils dans les affrontements

Pour ces derniers, les parties en conflit doivent respecter le droit inaliénable des hommes, femmes et enfants à la vie.

Dans une déclaration conjointe faite le week-end, le coordonnateur humanitaire, Moustapha Soumare, l'Unicef, le HCR, le PAM et Ocha ont condamné la mort de civils innocents dans les affrontements au Nord Kivu. Ils ont noté que les populations civiles ne doi-

vent pas être prises pour cibles. Ces structures ont rappelé aux parties belligérantes qu'à la lumière de plusieurs résolutions des Nations unies sur les enfants et les conflits armés et la résolution sur les femmes, la paix et la sécurité, elles doivent protéger les populations civiles. « Tout acte mettant en danger les civils pendant les affrontements armés est un crime selon les lois congolaise et

internationale », ont-elles appuyé. Le représentant du PAM en RDC, Martin Ohlsen, a particulièrement relevé les inquiétudes sur des conséquences humanitaires de ces combats, avant d'appeler les parties au conflit non seulement à épargner les civils mais aussi à laisser les humanitaires accéder aux populations dans le besoin.

L.D.

DANSE

Swao Samba valorise le ballet traditionnel congolais

L'artiste propose une initiation au ballet lors de la prochaine fête de la danse à Bruxelles prévue du 4 au 8 septembre. Elle dispensera également des cours de danse traditionnelle à partir du 13 septembre.

Les cours seront dispensés deux fois par semaine dans la capitale belge. La danseuse congolaise va initier aux différents pas et rythmes traditionnels basés sur le mouvement des hanches.

Née le 11 août 1990 à Bruxelles, Christelle "Kiki" Samba Walo Amboshi Osele, de son vrai nom, a grandi dans la commune d'Alost dans l'unique famille africaine du quartier. Elle s'intéresse à la danse dès son plus jeune âge et se spécialise dans le ballet classique, contemporain, jazz, hip-hop et new school house. De retour au Congo à l'âge de 17 ans, elle se passionne pour la culture congolaise en général et le ballet traditionnel en particulier. Elle crée ainsi en 2012 le groupe de ballet traditionnel « Bina » (percussion et danse) avec des jeunes de la commune de Bandal. Le groupe a livré quelques spectacles à Kinshasa. Le ballet Bina compte créer des spectacles afin de valoriser le talent des jeunes qui le composent. Par



ailleurs, Christelle Samba est co-fondatrice d'une ASBL qui vise à créer des événements culturels pour la diaspora.

L'objectif est de continuer à valoriser la culture et l'art congolais.

Patrick Kianimi

RELIGION

Mama Olangi n'est pas tentée par la politique

La femme pasteur déclare toujours rester engagée dans sa vision de restaurer les familles du monde et de les enseigner le combat spirituel.



Mama Olangi lors d'une prédication

Ceux qui ont entendu Mama Olangi prêcher l'amour de la patrie en invitant ses compatriotes à la solidarité et à la culture du travail afin de booster le développement du pays ont vite crié à l'imposture. Et pourtant, Élisabeth Olangi était bien dans son rôle lorsqu'elle avait initié récemment au siège international de la Communauté internationale des femmes messagères pour Christ (CIFMC) des séances intenses de prières consacrées à la Nation. Une initiative récupérée par ses détracteurs qui y ont vu une façon pour elle de basculer dans la politique. D'aucuns ont estimé que cette servante de Dieu avait confondu son auditoire lorsqu'elle abordait des sujets du genre « concertations nationales » ou lorsqu'elle dressait, à sa manière, l'état de lieu du pays en

épinglant ce qui, à ses yeux, constituait un frein à son développement. C'est dans ce contexte qu'il faut situer la rumeur qui s'est répandue à Kinshasa sur sa prétendue adhésion au Parti du peuple pour la reconstruction et le développement (PPRD). Pour couper court à ce qu'elle qualifie de « vile campagne d'intoxication », l'incriminée s'est défendue dernièrement devant la presse. Pas question pour elle de se muer en politicienne. Cette carrière ne la tente pas pour autant qu'elle se sent à l'aise dans son statut social. « Si nous embrassons la politique, qu'advient-il de notre ministère chrétien ? Qui paîtra les brebis du Seigneur ? », s'est-elle interrogée tout en mettant en relief la portée spirituelle des attaques dont elle est actuellement l'objet confor-

mément aux Écritures Saintes. « Heureux seriez-vous lorsque vous serez persécutés à cause de moi », disent, en effet, les Écritures. Loin d'être ébranlée par cette campagne, elle affiche sa détermination à poursuivre l'œuvre de Dieu en prêchant, comme elle l'a toujours fait, l'évangile. Et son ministère sera toujours au chevet de la RDC pour la tirer du bourbier dans lequel elle s'est engouffrée.

« Les chrétiens doivent prier pour le pays ainsi que ses dirigeants et tous ceux qui sont élevés en dignité », fait-elle remarquer. En fait, le CIFMC en tant qu'Église a cette vocation de susciter l'amour du prochain dans le chef de ses fidèles. Aux hommes politiques qui fréquentent souvent ce temple du seigneur, le credo de Mama Olangi est simple et s'articule sur la nécessité de conformer le mandat reçu de l'État aux aspirations du peuple, ou mieux de servir la volonté de Dieu en prenant pour cible les catégories sociales les plus vulnérables. C'est de cette manière que cette servante de Dieu entend contribuer à l'édification du pays en se mettant en droite ligne de la mission dévolue à son ministère, celle de prêcher l'Évangile du Christ, de restaurer les familles du monde et leur enseigner le combat spirituel.

Alain Diasso

FOOTBALL LOISIR

Coup d'envoi du 7^e Tournoi Justice Loisir de la Lised

L'édition 2013 de ce tournoi débute avec la défaite du tenant du titre, à savoir la formation de Tolérance Zéro des Inspecteurs judiciaires face à celle de Dura Lex Sed Lex des avocats du barreau de Kinshasa/Matete.

Organisée par la Ligue sportive pour la défense et la promotion des droits de l'Homme (Lised), la septième édition du Tournoi de football Justice Loisir a démarré le 24 août au stade Tata Raphaël de Kinshasa avec deux rencontres. Dans le groupe A à l'ouverture, l'équipe d'Appel de la Cause des greffiers a battu celle de Dura Lex sed Lex des magistrats de la Gombe par deux buts à un. Au terme de la deuxième rencontre du samedi, Dura Lex des avocats du Barreau de Kinshasa/Matete s'est offert le scalp du tenant en titre, l'équipe du FC Tolérance Zéro des Inspecteurs judiciaires par trois buts à un.

En groupe B, le TP Procès équitable du barreau de Mbandaka affronte, le 28 août, l'équipe de d'In Dube Pro Reo (le doute profite à l'accusé) du barreau de Bandundu. Et en deuxième match, l'AS Balance des avocats du barreau de Kinshasa/Gombe joue contre Ordonnance détention préventive (ODP) des magistrats du ressort de la Cour d'appel de Kinshasa/Matete.

Avant le coup d'envoi, le comité organisateur du tournoi a tenu, le 23 août dans la salle des conférences de la Fédération congolaise de football association (Fécifa), une réunion technique avec les représentants des huit équipes (pas dix comme initialement annoncé) engagées dans le tournoi. L'ensemble des parties ont adopté le règlement du tournoi après un bref échange sur certains points qu'il fallait éclaircir. Le droit de participation pour chacune des huit équipes a été fixé à 500 USD. Présidant la réunion, Me Alain Makengo, président de la Lised, a indiqué que trois commissions (de discipline, de recours et d'arbitrage) seront mises en place. Il a aussi signifié que l'accès au match d'ouverture et la finale du tournoi étaient payant et que les fonds récoltés seront versés, comme lors de l'édition 2012 du tournoi Justice Loisir, à Caritas Congo pour venir en aide aux victimes de la guerre dans l'Est du pays. Me Alain Makengo a aussi évoqué la possibilité de l'organisation d'un séminaire de réflexion sur l'avenir du sport en RDC avant la finale du tournoi. À cet effet, les avocats et d'autres professionnels de la justice pourraient se pencher sur la loi sportive.

L'on rappelle que le Tournoi Justice Loisir de la Lised se déroule du 24 août au 12 octobre au cours des vacances judiciaires. « Justice avec fair-play et un esprit sain » est le thème de cette 7^e édition.

Martin Enyimo

CHAN 2014

La RDC s'impose à Garoua face au Cameroun

Les Léopards locaux de la RDC ont pris un option sérieuse pour la qualification à la phase finale de la 3^e édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) prévu pour 2014 en Afrique du Sud.

La sélection congolaise conduite par le coach Santos Muitubile s'est imposée, le 26 août au stade Roumde Adjia de Garoua, face aux Lions indomptables du Cameroun par un but à zéro en match aller de barrage de cette compétition continentale réservée aux sélections nationales composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux respectifs. L'unique but de la partie a été inscrit à la 64^e minute par l'ailier international Firmin Mubele Ndombe de l'AS V.Club. Pour ce match, Santos Muitubile a fait confiance à certains joueurs comme le gardien de but Hervé Lomboto, Ebunga Simbi, Mubele, Bangala Litomba, Lema Mabidi, Kismombe, Trésor Mputu, Héritier Luvumbu Nzanga, Mbidi, Kabamba Mukundji, etc. du côté camerounais, le onze de départ était connu plusieurs heures avant le coup d'envoi de la partie avec le gardien de but Hugo Nyamè (capitaine), la ligne défensive avec Manga Mbah, Meyoupo, Aminou Bouba et Abouna Ndzana. Le milieu des Lions indomptables se composait

de Kingue Mpondo, Zang, Yougouda Kada et Ebah Tobie. Jacques Haman et Mbongo Ewangué formaient la paire de l'attaque.

Le match retour de ce barrage est prévu dans une semaine au stade TP Mazembe de Lubumbashi. Les Léopards rentrent au pays ce 27 août par Lubumbashi pour se mettre déjà à la préparation du match retour. L'on rappelle que la RDC avait été contrainte au match de barrage après avoir offert la qualification au Congo Brazzaville (2-1 à Kinshasa, 0-1 à Dolisie). De son côté, le Cameroun a laissé filer le Gabon, deuxième qualifié de l'Afrique centrale en phase finale du 3^e Chan (1-0, à Yaoundé, et 0-1 à Libreville et victoire aux tirs aux buts du Gabon).

L'unique place restante pour le Chan se dispute donc entre la RDC et le Cameroun. Et les Léopards congolais semblent entrevoir déjà la qualification après cette précieuse victoire à l'extérieur.

L'histoire pourrait peut-être se répéter. En effet, la RDC s'était défaite du Cameroun en 2009 pour se qualifier à la première phase finale du Chan en Côte d'Ivoire, compétition qu'elle avait du reste remportée. L'on attend le match retour à Lubumbashi.

M.E.

JEUX NATIONAUX DE L'ONSSU

1397 compétiteurs se mesurent à Owando

Les athlètes mis en confrontation sont tenus de révéler leurs talents pour prouver que, demain, ils seront capables d'assurer la relève sportive nationale.

Quatre-vingt-quatre écoles publiques et privées prennent part à l'édition 2013 des Jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (Onssu) qu'abrite Owando, chef-lieu du département de la Cuvette. Les écoliers, venus de tous les départements du Congo, se confrontent en catégories minimales, cadettes et juniors, dans les versions hommes et dames. Le volleyball, le handball, le football, le basket, l'athlétisme et la gymnastique artistique sont les disciplines retenues à cet effet. La compétition prendra fin le 30 août.

Pour la secrétaire générale de l'Onssu, Solange Ipollo-Koulinka, le tournoi ne fait que poursuivre ses ambitions de demeurer un creuset d'où sortent les talents sur diverses disciplines. Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat a, quant à lui, qualifié cette compétition de vec-



Les athlètes avant le défilé inaugural

teur de renforcement de l'unité nationale au sein de la couche juvénile. Puisque la compétition, a-t-il souligné, favorise le brassage des jeunes qui découvrent leur pays et se découvrent eux-mêmes. Cette unité était lisible sur les athlètes qui défilaient main dans la main, brandissant le drapeau national et des pan-

cartes qui annonçaient leurs départements d'origine.

Le maire d'Owando, Martin Laurent Elenga, s'est dit satisfait de voir sa localité abriter la première édition des jeux nationaux de l'Onssu organisés à l'intérieur du pays. Même son de cloche chez le préfet, Pierre Cébert Iboko-Onanga, qui n'a pas man-

qué de dire sa joie du fait que la Cuvette accueille également la Coupe d'Afrique des Nations de handball à Oyo. Le ministre des Sports l'avaient déjà souligné dans son mot de circonstance, ces deux compétitions sont une manière de viabiliser les installations sportives construites à l'intérieur du pays.

Après le coup d'envoi de l'édition 2013, donné par Léon Alfred Opimbat, les équipes sont descendues sur les aires de jeu. Ainsi, le match inaugural ayant opposé le CEG d'Ollombo à celui d'Owando s'est soldé par un nul, zéro but partout. Alors que le lycée d'Impfondo (Likouala) prenait le dessus sur celui de Sibiti (Lékoumou) 5-0. Le lycée d'Étoundi (Cuvette ouest), par contre, a courbé l'échine 0-2 devant le lycée technique agricole de Ouessou (Sangha). C'est par le même score que le lycée de Mfouaty (Bouenza) a battu le lycée de Kinkala (Pool). Au handball, le Kouilou a dominé le Niari, 19 buts contre 9. La Cuvette a eu raison de la Lékoumou 31 à 22. Pour l'heure, les rencontres se poursuivent sur l'ensemble des disciplines retenues. Les athlètes, comme ils l'avaient dit dans le serment du sportif, font preuve d'un fair-play remarquable. Les finales se joueront le 29 août. La cérémonie de remise des trophées interviendra le lendemain.

Reportage de
Rominique Nerplat Makaya

POINTE-NOIRE

Gabriel Mendes président de la ligue de tennis

L'élection s'est déroulée lors d'une assemblée générale électorale le 24 août en présence de Jean-Paul Malonga, deuxième vice-président de la Fédération congolaise de tennis, accompagné des responsables du tennis du département et de représentants des clubs de la ville.

Élu pour un mandat de deux ans renouvelable, le nouveau président est à la tête d'un bureau composé de douze membres. Répondant à la presse après son élection, Gabriel Mendes s'est fixé quelques objectifs essentiels en vue de relever le niveau du tennis dans le département de Pointe-Noire. Entre autres défis à

hôtels de la place, comme cela est le cas actuellement dans la ville ; la création d'un site internet de la ligue de tennis de Pointe-Noire pour mieux communiquer au niveau national et international ; la création d'un siège pour la ligue départementale de tennis de Pointe-Noire ; et la multiplication des tournois. « Je suis élu pour un mandat de deux ans, je fixe une politique avec une vision dépassant mon mandat », a-t-il conclu.

De son côté, appréciant les objectifs fixés par le nouveau bureau, Bienvenu Ondolo, deuxième vice-président de la ligue départementale, a indiqué : « La pratique du tennis ne doit pas être exclusivement réservée à des personnes appartenant à une catégorie sociale donnée, comme cela était le cas dans le passé. Elle doit plutôt être à la portée de toute personne qui s'intéresse à cette discipline. Ce n'est qu'en le faisant que l'on pourra obtenir un jour des élites de tennis au Congo en général et à Pointe-Noire en particulier. »

Séverin Ibara

La ligue de karaté arrête son agenda

Le Conseil départemental de la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires s'est tenu le 22 août sous la présidence de Hygin Didas Amboulou, président de la ligue.

Les conseillers départementaux ont au cours de cette séance de travail examiné et adopté avec amendements les documents de travail, à savoir les statuts et le règlement intérieur de la ligue, inspirés des textes de la fédération. Le programme d'activités de l'année 2013-2014 également adopté, prévoit, entre autres, l'organisation de la coupe inter-sous-ligue qui doit se tenir le 1er septembre, le championnat départemental de karaté et la coupe SKCI. Au cours de la réunion, le président de la ligue départementale a présenté les membres des différentes commissions spécialisées : technique, finances, relations extérieures, médecine, communication, etc. Pour Hygin Didas Amboulou, la session inaugurale de la ligue marque le début des activités de ladite ligue qui doit divorcer avec les vieilles méthodes de travail qui lui ont fait malheu-



Le présidium à l'ouverture du conseil départemental de karaté. (© DR)

reusement du tort par le passé. « Les karatékas sont donc appelés à renouer avec l'esprit d'entente et l'ambiance fraternelle qui les ont caractérisés par le passé. Ce qui a fait d'eux les meilleurs sur le plan national dans l'exécution des katas », a-t-il dit.

Il a également précisé que tous les clubs du département seront recensés afin d'établir un fichier exhaustif qui fera foi dans toutes les institutions sportives du pays et sera gage de l'existence légale des clubs. Concernant les sessions de passation de ceintures dans les clubs, celles-ci doivent se faire

sous la supervision de Guy Richard Akouala, ceinture noire, quatrième dan, nouveau directeur technique départemental. Ce dernier, qui a fait ses preuves au niveau des instances nationales de la discipline, a été présenté aux karatékas par le président de la ligue.

Pour terminer, Hygin Didas Amboulou a annoncé que la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires allait s'installer prochainement dans ses nouveaux locaux récemment aménagés dans l'enceinte du stade municipal de Pointe-Noire.

Hervé-Brice Mampouya



Gabriel Mendes, président de la ligue départementale de tennis de Pointe-Noire. (© DR)

relever, la création d'une académie de tennis où les encadreurs vivront de leur métier et où les joueurs seront suivis sur le plan sportif, sanitaire et scolaire ; la vulgarisation et la pratique du tennis en dehors des terrains des

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE HANDBALL DES CADETTES OYO 2013

Le Congo qualifié pour les demi-finales, la RDC éliminée

Les cadettes du Congo ont terminé premières de leur groupe B à l'issue de leur troisième et dernière victoire en match de poule le 25 août au gymnase d'Oyo face à la RDC, 22-19.

Les Congolaises affronteront le 28 août en demi-finale les Tunisiennes qui ont perdu face aux Angolaises 23-10. L'Angola négociera son ticket pour jouer la finale face au Sénégal. Les Léopards de la RDC ont battu la Guinée 29-18 mais ils n'ont pas pu se qualifier pour les demi-finales.

Les Diables-Rouge ont fait un carton plein à la première phase du huitième championnat d'Afrique de la catégorie en remportant tous les matchs joués, notamment contre le Sénégal 26-21, face à la Guinée 32-21, et face à la RDC 22-19.

Le duel RDC-Congo était déterminant pour les Congolaises, même si celles-ci étaient déjà qualifiées après leur deuxième match afin de prendre la tête du groupe B devant une équipe de la RDC, coachée par le Congolais Célestin Mpoua. La première partie de la rencontre a été difficile pour les pouliches de Michel Kaya, menées au score six fois par la RDC en pre-



Le duel Congo-RDC. (© DR)

mière partie, mais qui ont fini par rétablir l'équilibre de 10 buts partout avant la pause. À la reprise, les Diables rouges ont comblé les attentes de leur public d'Oyo en dominant toute la partie malgré la fatigue qu'elles ont accusée les cinq dernières minutes avec le

score final de 22-19. La capitaine de l'équipe de RDC, Leticia Mumbala, a reconnu la défaite : « *Les Congolaises se sont bien préparées, elles ont été plus fortes que nous.* » Le Sénégal est deuxième avec 3 points grâce à sa victoire le dimanche face à la Guinée 28-15.

La RDC a battu la Guinée 29-18, mais elle est éliminée.

Outre le Congo, la Tunisie et l'Angola sont également qualifiés pour les demi-finales après leur victoire tour à tour face à la Zambie, respectivement sur le score de 57-6 et 53-20. Ces demi-finales se jou-

ront le 28 août. Cependant, la Zambie et la Guinée, respectivement dans le groupe A et B, déjà éliminées après deux défaites chacune, n'attendent plus que les matchs de classement pour la 5^e, 6^e et 7^e place les 28 et 29 août.

Charlem-Léa Legnoki

ITALIE

Le sport également confronté au racisme

Les joueurs noirs du championnat de football sont accueillis par des cris racistes au stade. Ils menacent de sortir à chaque fois du terrain.

Si le football italien, caractérisé par un manque visible de diversités dans son expression nationale, a, de temps en temps, connu des épisodes racistes, la reprise du championnat de cette année semble vouloir dépasser la mesure. Une des équipes les plus emblématiques de la capitale, la Lazio de Rome, est actuellement sous le coup d'une amende et une partie de ses supporters sont interdits d'accès au stade pour des manifestations racistes. « *Des ignorants* », a souligné l'international français Paul Pogba à l'issue du match Lazio-Juventus qui a particulièrement vu se déchaîner la « curva sud » (l'aile sud du stade Olympique de Rome, réputé fief des

« Il y a beaucoup de joueurs de couleur en Italie, et ceux qui ne provoquent pas la colère des supporters n'ont pas de problème. Balotelli est bon pour se rendre antipathique. »

ultras, NDLR).

« *Que puis-je faire? Je suis seul contre 30 000 supporters. Ils font ça alors qu'il y a aussi des Noirs dans leur équipe. Venir au foot et entendre des choses pareilles, c'est vraiment désagréable, mais moi je joue, je reste concentré sur le boulot* », a conclu Pogba. Chaque fois qu'il avait le ballon, les ultras de la Lazio le sifflaient avec des cris de singe en accompagnement. La justice immanente ayant aussi sa force, elle a servi la vengeance à une Juventus de Turin qui a copieusement corrigé la Lazio en ce 18 août : 4 à 0 !

Autre fief avéré des manifestations racistes dans le sport et dans la politique, la ville de Vérone, au nord de l'Italie. Un autre joueur, une des rares étoiles rassurantes noires de la sélection nationale, Mario Balotelli, y a été l'objet répété des hostilités à fond raciste sur le terrain et autour. Le maire de la ville, Flavio Tosi, appartient au mouvement ouvertement xénophobe de la Ligue du Nord. La semaine dernière, il a comme justifié le racisme contre l'attaquant-vedette du Milan AC : « *Il y a beaucoup de joueurs de couleur en Italie, et ceux qui ne provoquent pas la colère des supporters n'ont pas de problème. Balotelli est bon pour se rendre antipathique.* » Il n'est pas certain que Pogba, Boateng et avant eux les Weah, Gullit et autres David seraient du même avis, si tant est que le racisme doive se jus-

tifier par le comportement ou la morphologie des victimes. Le fait est que c'est avec une certaine timidité que la classe sportive italienne semble prendre conscience de la portée négative du phénomène. Cette année, celui-ci semble d'ailleurs s'alimenter encore plus directement au terreau politique, où l'arrivée d'une première femme ministre noire, Cécile Kyenge Kashieta, continue de déchaîner les horreurs verbales les plus abjectes (« *N'y a-t-il personne pour la violer ?* » ; « *C'est un orang outang au gouvernement !* » ; « *Elle ne vaut pas plus qu'une prostituée africaine !* » : petit

florilège des interventions politiques les plus intelligentes à son sujet).

La Lazio-Rome a tenu à se dissocier du comportement dans les pourtours du stade et en dehors. Son entraîneur, Vladimir Petkovic, a indiqué que l'équipe entendait donner des signes, même symboliques, d'une volonté de changement sur cette question. Dimanche 25 août contre l'Udinese, l'équipe a choisi de descendre sur le terrain en compagnie de jeunes enfants de l'immigration africaine. Sur le terrain, tout le monde a arboré un maillot proclamant visiblement la condamnation du racisme : « *C'est par de petits gestes que nous entendons de donner encore plus d'importance à cette question. Nous devons condamner et éliminer le petit groupe de personnes auteurs de tels gestes si nous voulons présenter un football propre.* »

Il n'est pas dit que cela serve à éradiquer un phénomène qui semble alimenté de toutes parts. L'Italie se révèle au fil des semaines comme peu préparée à la diversité. « *Vous ne pouvez pas vous arrêter de fumer si vous ne vous en donnez pas les moyens. Vous ne pouvez pas combattre le racisme si les gens ne veulent pas. Mais je ferai tout mon possible pour combattre ce fléau.* » C'est la proclamation solennelle de Mario Balotelli qui a décidé de sortir du terrain si les cris racistes devaient se répéter à son endroit. Avant lui, un joueur de renom, le Germano-Ghanéen avait fait cela. D'autres joueurs noirs promettent de suivre son exemple.

Lucien Mpama

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Azerbaïdjan, 4^e journée, 1^{re} division

Bruce Abdoulaye lance la saison de l'Inter Bakou, qui s'impose 5-1 à Rävän et marque ses premiers points de la saison. Le défenseur congolais a égalisé, à la 17^e, pour le club de la capitale, qui était alors menée au score : sur un corner, Abdoulaye a catapulté le ballon dans la lucarne. Son premier but en Azerbaïdjan, le troisième de sa carrière (deux buts avec Clermont).

Ulrich Kapolongo était titulaire lors de la victoire de Qarabag à Qabala (1-0). Averti à la 68^e, il a joué toute la rencontre. Avec 12 points, Qarabag est leader du championnat.

Belgique, 5^e journée, 1^{re} division

Le Sporting Charleroi de Francis Nganga chute à Anderlecht (2-5). Titulaire sur son flanc gauche, Nganga a obtenu un bon coup-franc à la 30^e, avant d'adresser une bonne passe en profondeur à la 63^e. Sa bonne intervention sur Bruno, à la 56^e, amène malheureusement le corner du 4-2.

Belgique, 5^e tour de la Coupe

Yannick Loemba était absent lors de la qualification du White Star Woluwé face à Dessel Sport (3-1).

République tchèque, 6^e journée, 1^{re} division

Franci Litsingi inscrit son 4^e but de la saison lors de la victoire de Teplice face au Vysocina Jihlava (4-2) : après s'être fait oublier au second poteau, Litsingi surgit pour reprendre un centre venu de la gauche et expédie sa tête smachée et croisée au fond des filets (78^e). Avec 14 points, Teplice talonne le Slovan Liberec, 3^e avec 15 points.

Le Slovan, justement, qui a battu les Bohemians 1905 sur le plus petit des scores (1-0). Remplaçant et ménagé pour le match retour face à l'Udinese, Dzon Delarge est entré à la 66^e, alors que le score était acquis.

Roumanie, 6^e journée, 1^{re} journée

Remplaçant au coup d'envoi, Fodé Doré est entré en jeu à la 71^e minute lors de la victoire du Petrolul sur le terrain d'Astra (2-1). Cette victoire dans le derby de Ploiesti valide le bon début de saison du club de Doré, troisième avec 12 points. Notons que le Congolais a manqué une action énorme à la 86^e.

Camille Delourme